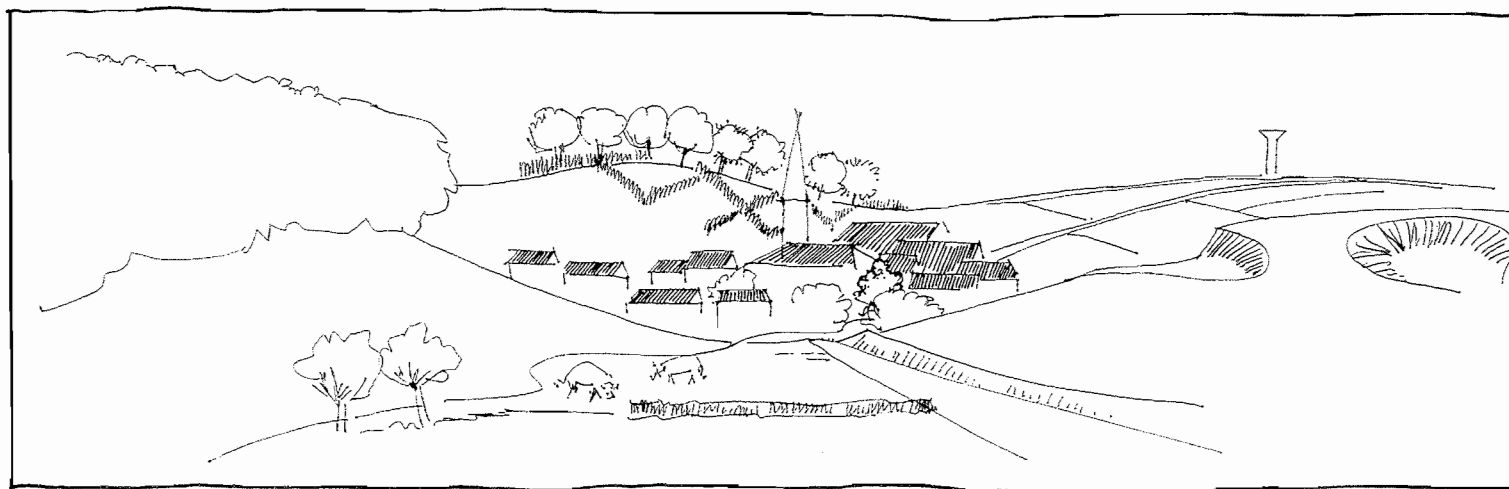


ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

I. Analyse



COMMUNE DE FERRIERE-LA-PETITE

CONSEIL GENERAL DU NORD

C.A.U.E

Aline Le Cœur, Cécile Debaille :
architectes-paysagistes
1 rue Gounod
59800 Lille Tel 03 20 78 06 14

Nathalie T'Kint : architecte
23 rue Princesse
59800 Lille Tel 03 20 21 03 05

Cette étude fait suite à un programme d'étude de « Fond d'Amélioration du Cadre de Vie » établi par le CAUE du nord.

Son but est d'apporter un regard extérieur et professionnel sur le paysage de Ferrière-La-Petite, son territoire et ce qui fait son identité.

Au delà de cette analyse, cette étude a pour but de mettre à l'index certains secteurs sensibles de la commune qu'il conviendrait d'aménager afin de valoriser le village.

Le document se divise principalement en deux parties :

- une analyse à l'échelle territoriale
- une analyse à l'échelle du bourg

afin de révéler des points de travail aux deux niveaux.

SOMMAIRE

ANALYSE	pages
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
SITUATION	4
Situation géographique	5
Situation dans le paysage	6
LE TERRITOIRE	8
Le relief	9
L'eau	11
La végétation	13
Le bocage	17
Synthèse des paysages de Ferrière	19
LE BOURG	22
Les entrées	23
L'urbanisme	26
Les cadastres anciens	27
Evolution des places publiques	29
La place Tondeur et l'espace ludique	31
La place de l'ancienne gare	32
L'îlot de l'ancienne église et du musée	33
Les places	35
Les rues, les venelles	41
L'urbanisation récente	43
L'architecture	46
Typologie des constructions	47
Les exploitations agricoles	50
Les zones d'activités	53
Îlot désaffecté	56
Le mobilier urbain	57
L'eau, les ponts	59
Les berges du Quiévelon à travers le bourg	61
Diagnostic des berges et suggestions	63
L'eau sur les cadastres anciens	68
La végétation, les espaces verts	69
Les itinéraires de promenade	71
<i>Synthèse de l'analyse</i>	<i>75</i>
<i>Bibliographie et remerciements</i>	<i>76</i>

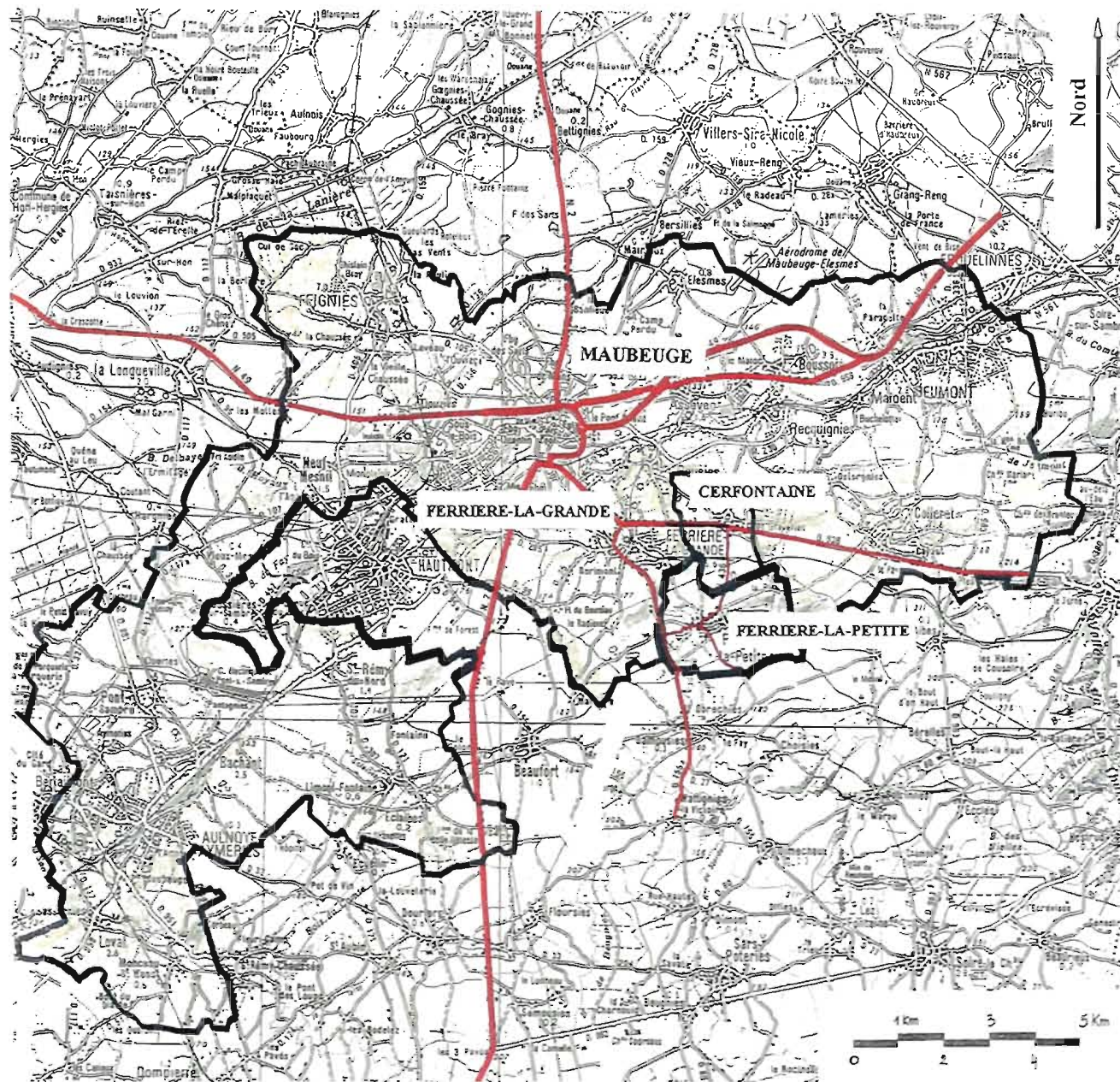
SITUATION


SITUATION GEOGRAPHIQUE

Petite commune de 1153 habitants, Ferrière-la-Petite se situe au sud-est de Maubeuge. Proche du bassin industriel de la Sambre, elle a longtemps été un centre renommé de production artisanale et industrielle comme en témoigne les anciennes usines d'argile et de faïence. Toutefois, traversée par la rivière de la Solre, et le ruisseau du Quiévelon, elle a gardé le charme d'un petit village.

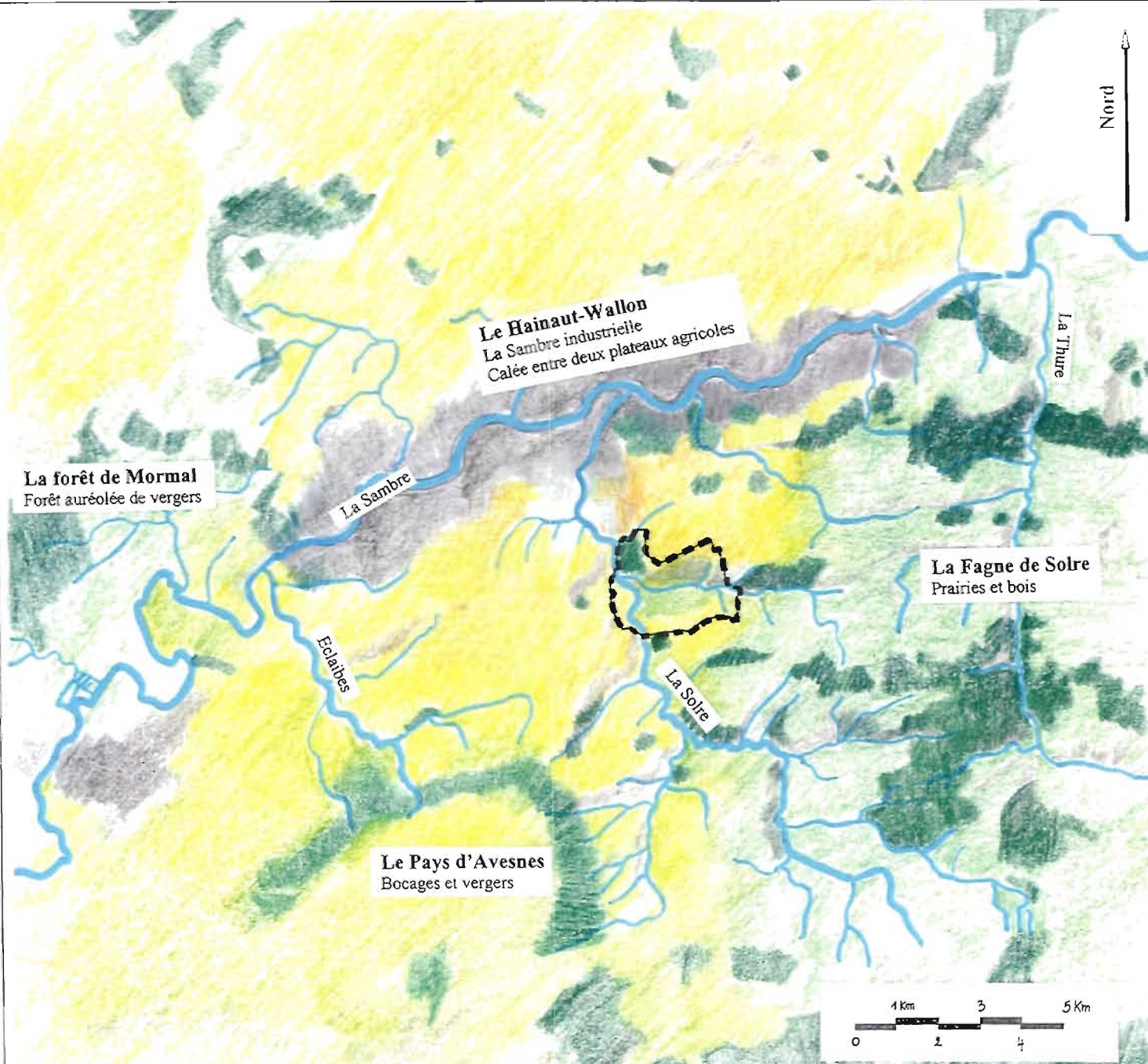
Ferrière appartient à la Communauté de Communes du Val de Sambre qui regroupe 23 communes, dont Maubeuge. Son objectif est de mettre en relation les différents territoires et communes tant urbaines que rurales pour réaliser :

- le désenclavement de la région
- la solidarité des territoires urbains / ruraux
- un travail au niveau social
- un volet culturel et identitaire



 Communauté de communes du Val de Sambre

SITUATION DANS LE PAYSAGE



Entre le Hainaut-Wallon et la Fagne de Solre

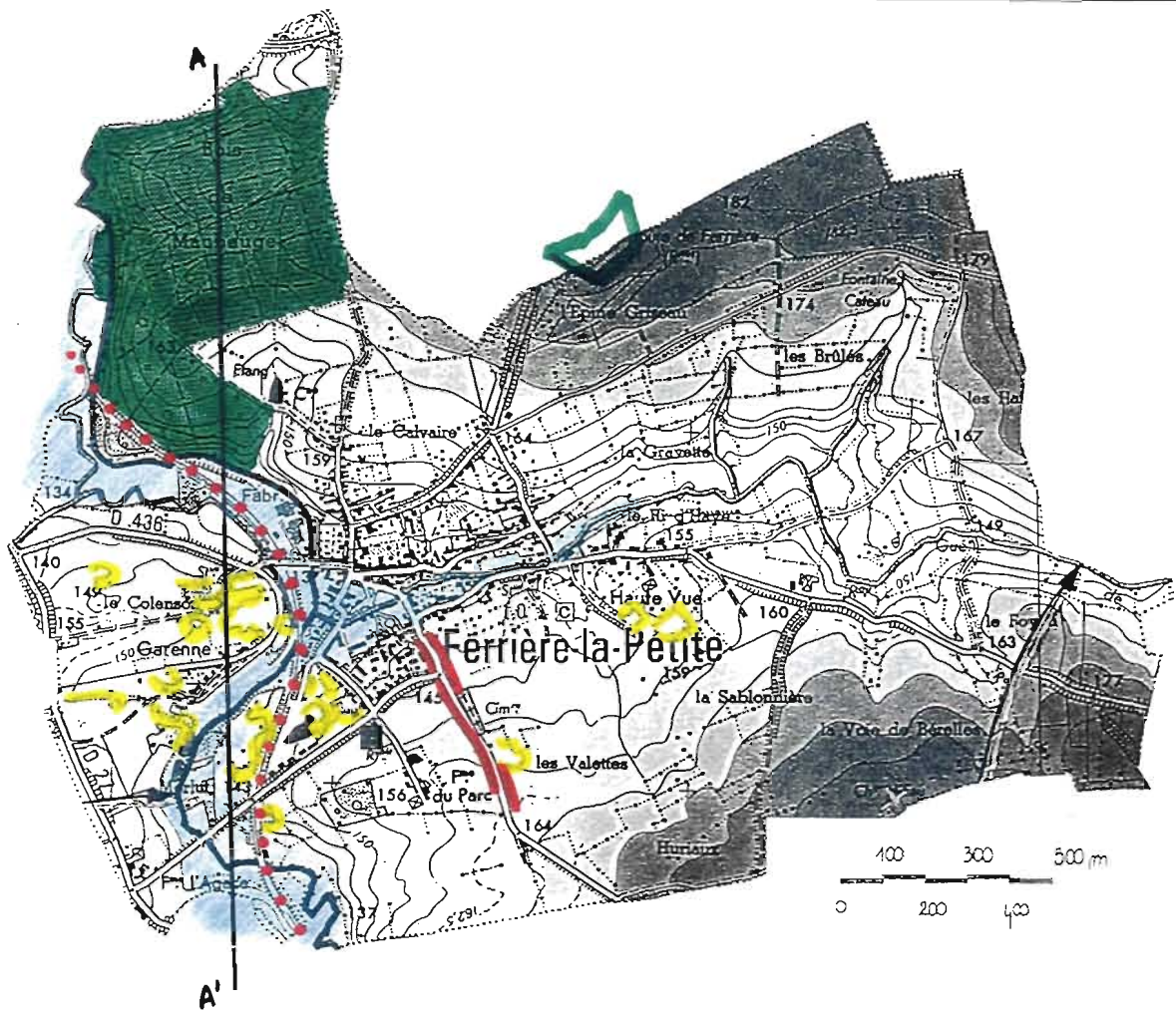
Le paysage de Ferrière est un **paysage de transition** entre le celui du 'Hainaut-Wallon' et celui de 'la Fagne de Solre'.

Située au sud de la vallée urbaine de la Sambre, les alentours du village sont surtout marqués par un **paysage de pâtures entourées de haies**. Aussi, même si une partie de l'histoire de Ferrière est rattachée à ce passé industriel, même si le village fait encore partie du vaste plateau agricole au milieu duquel coule la Sambre, et qui caractérise le Hainaut-Wallon, déjà se dessine le paysage de la 'Fagne de Solre': de petits boisements posés sur les derniers contreforts du relief ardennais, associés à des prairies bocagères.

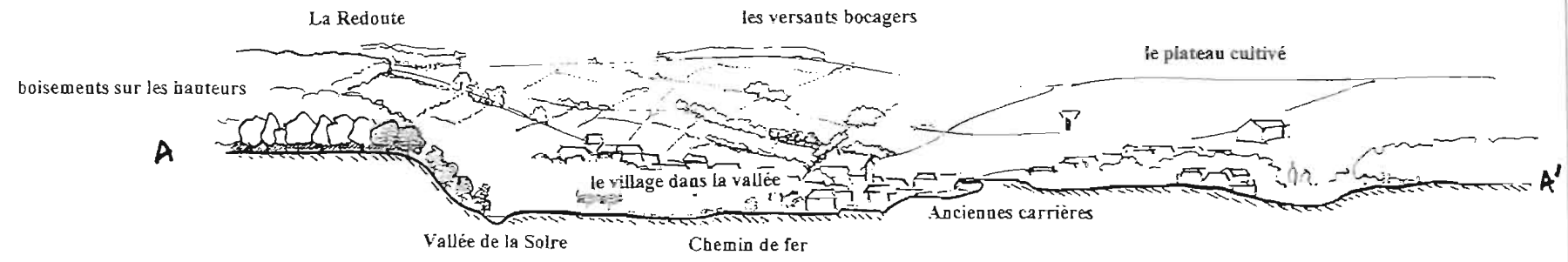
Carte réalisée à partir de la Carte des entités paysagères du Nord du C.A.U.E. du Nord

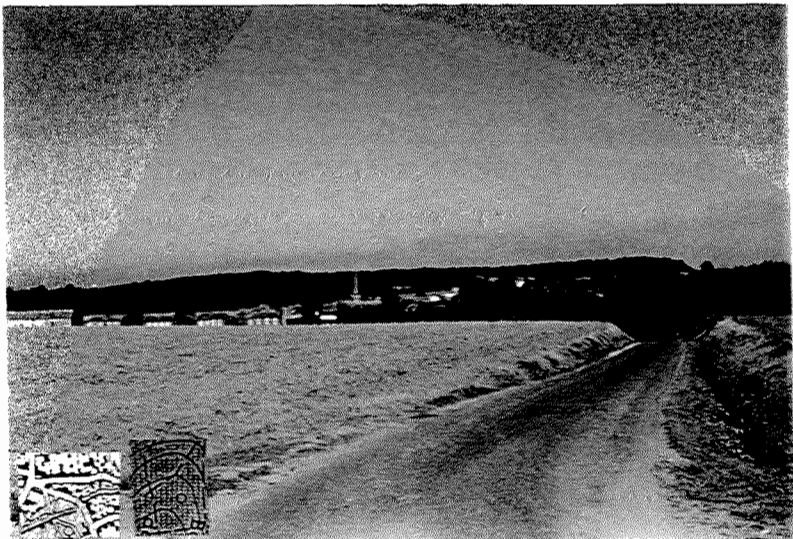
LE TERRITOIRE

LE RELIEF

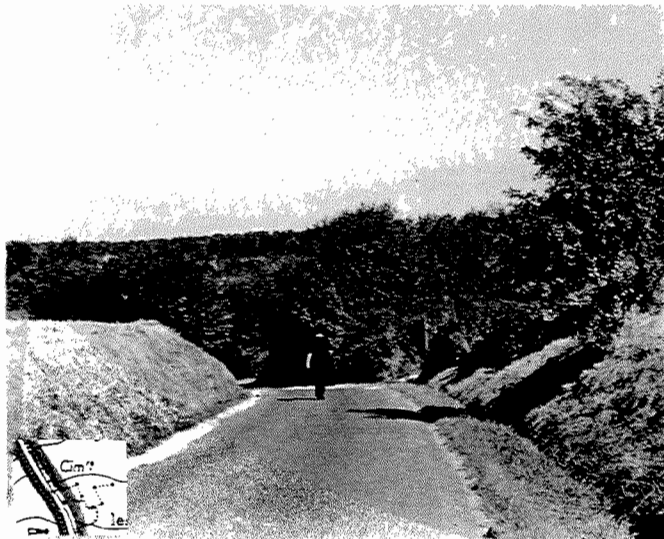


-  Vallée de la Solre
Vallée du Quiévelon
-  Anciennes carrières
-  Chemin de fer
-  La Redoute
-  Route avec talus
-  Bois sur les hauteurs





les boisements sur les hauteurs,
le village dans la vallée



Route avec talus



Vallée de la Solre



Ancienne carrière

Le village de Ferrière s'est installé à la **confluence de deux vallées** arrosées par la Solre et le Quiévelon. Il se développe à la fois dans le fond de vallée et sur les versants.

La carte fait apparaître un relief chahuté par le creusement **d'anciennes carrières** qui ont laissées leurs 'cicatrices'. Ce passé industriel a fortement marqué le territoire de Ferrière.

La richesse du sous-sol a d'ailleurs valu à Ferrière-La-Petite son nom : on extrayait autrefois du minerai de fer. On exploita également le calcaire, ainsi que l'argile grise à l'époque de la faïencerie et des poteries. A la fin du 18^{ème} siècle on pratiqua l'extraction du marbre. Celles des pierres à bâtir est probablement aussi vieille que le village. Elle se faisait dans de petites carrières.

Actuellement le sable est encore extrait par intermittences, mais la majorité des carrières sont fermées. L'une d'elles a été transformée en étangs de pêches pour les habitants.

Le relief est encore marqué par le long linéaire de **talus de l'ancienne ligne de chemin de fer**. Construite au temps où l'industrie était florissante, la ligne cessa avec la fin des carrières.

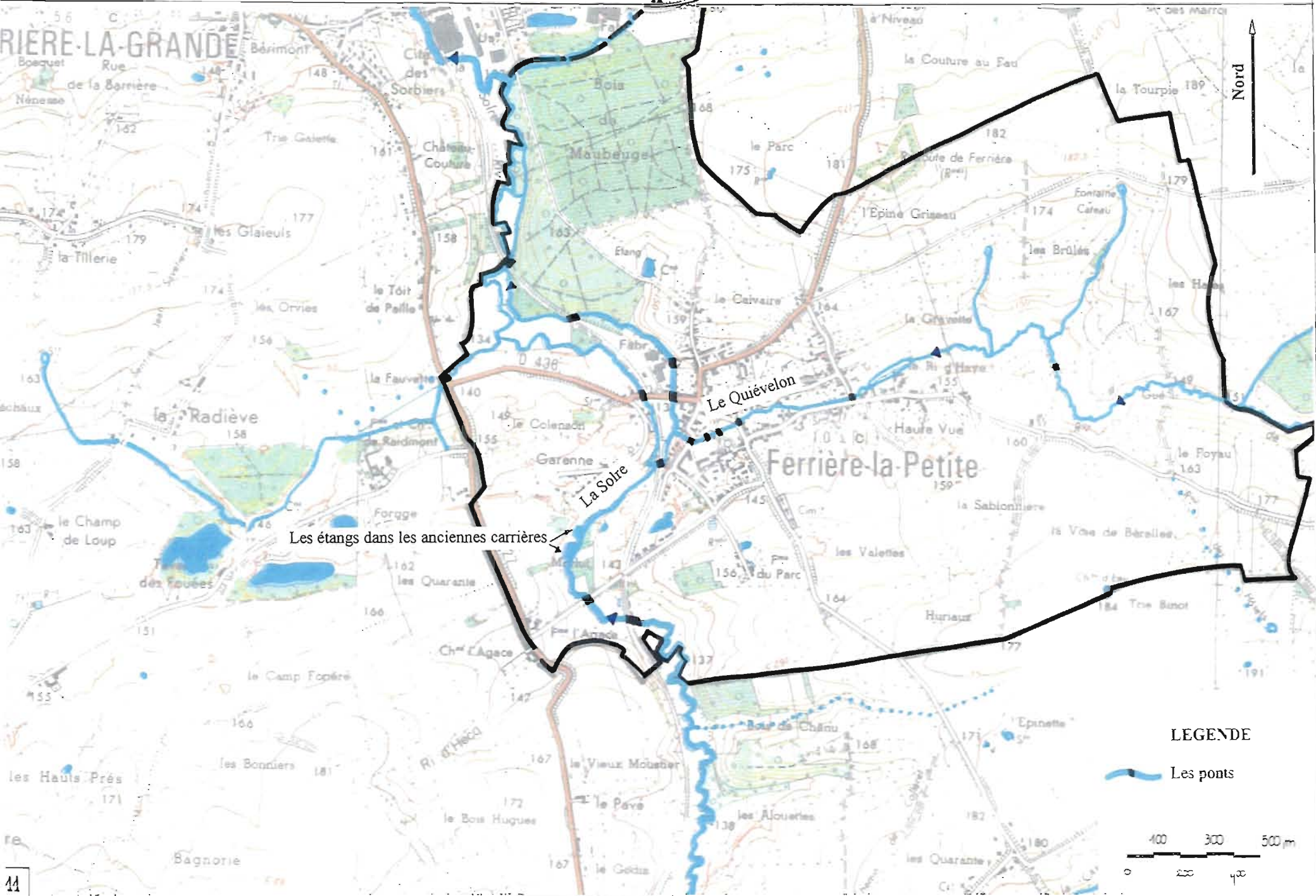
Autre trace historique que révèle la carte : celle d'un ancien fort appelé **La Redoute**. Construit sur les hauteurs, au nord de la commune, il faisait partie de toute une ceinture de protection pour la ville de Maubeuge.

Bâti très tard, vers 1892, cet ouvrage ne servira jamais vraiment et sera désaffecté en 1964.

De nos jours on peut facilement ne pas le voir tant il disparaît derrière la végétation.

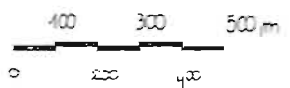
Les **routes et les chemins** sont eux aussi souvent accompagnés de **talus**.

On constate enfin que les **boisements** qui encadrent Ferrière sont bien souvent implantés **sur les reliefs**. Ils marquent d'autant plus le paysage.



Les étangs dans les anciennes carrières

LEGENDE
Les ponts





Les prairies inondables de la Solre



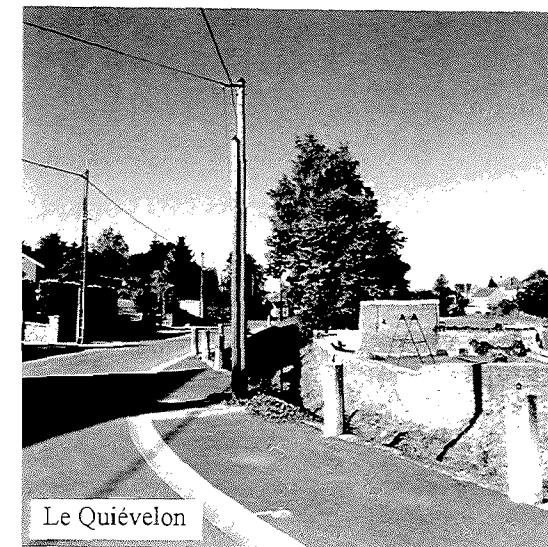
Les étangs dans les anciennes carrières



Un pont sur la Solre



La Solre



Le Quiévelon

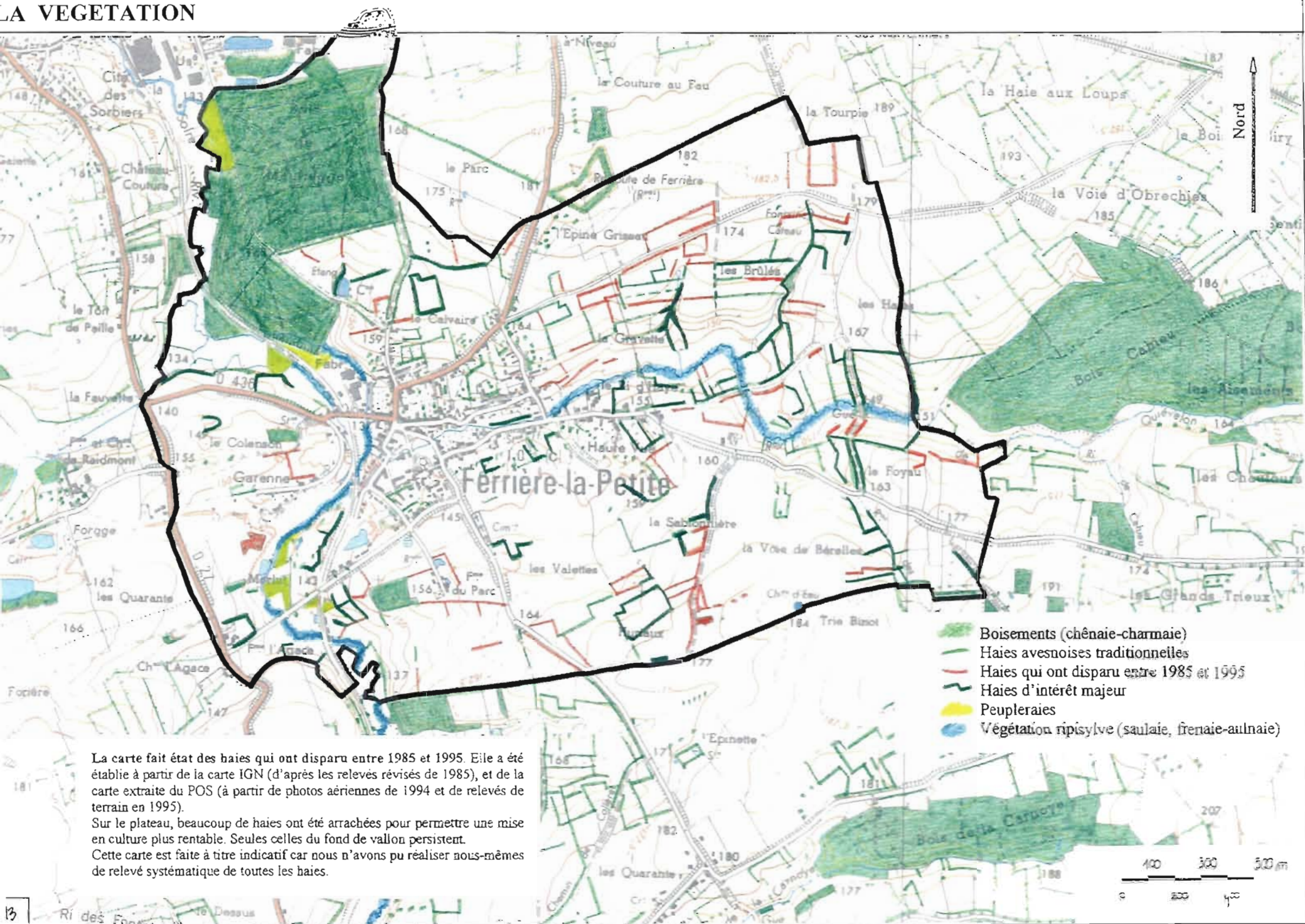
Le territoire de Ferrière est arrosé par la rivière de **la Solre** et le ruisseau du **Quiévelon**, alimenté par plusieurs sources.

La Solre après s'être creusé un lit très tortueux, choisit un parcours plus souple, et rejoint le Quiévelon de façon artificielle au niveau du bourg. Plus loin, après avoir traversé Ferrière-La-Grande, La Solre se jette dans la Sambre. Leurs débits sont capricieux : le Quiévelon grossit facilement en cas d'orage, tandis que la Solre inonde les prairies de fond de vallée.

Cette eau, très présente, **marque le territoire**. Longtemps utilisée dans les activités quotidiennes artisanales ou industrielles des villageois, on trouve encore les traces de pompes, d'écluses au sein même du bourg. Maintenant l'eau ne se montre plus et **l'on tend à la faire disparaître du paysage** dans des canalisations. Quinze ponts existent toutefois sur le territoire, sans être toujours très visibles ni mis en valeur.

L'aspect 'loisir' de l'eau est à la mode, et comme dans beaucoup de communes, Ferrière a son étang de pêche.

LA VEGETATION



La carte fait état des haies qui ont disparu entre 1985 et 1995. Elle a été établie à partir de la carte IGN (d'après les relevés révisés de 1985), et de la carte extraite du POS (à partir de photos aériennes de 1994 et de relevés de terrain en 1995).

Sur le plateau, beaucoup de haies ont été arrachées pour permettre une mise en culture plus rentable. Seules celles du fond de vallon persistent.

Cette carte est faite à titre indicatif car nous n'avons pu réaliser nous-mêmes de relevé systématique de toutes les haies.



Le bocage : de 'petites pièces' dans le paysage

Les «haies d'intérêt majeur» correspondent essentiellement aux haies arborescentes qui, de par leur hauteur ont un plus grand impact dans le paysage ; mais d'autres haies plus basses ont aussi un intérêt structurel. Outre cet intérêt visuel, ces haies jouent un rôle très important pour limiter les phénomènes d'érosion et, en aval, les phénomènes d'inondation liés au Quiévelon.

On veillera donc à conserver ces haies, regroupées pour l'essentiel dans la vallée du Quiévelon, ainsi que celles qui bordent les chemins communaux, visibles lorsque l'on parcourt le terroir.

Ainsi il ne sera pas nécessaire de construire en amont du Quiévelon un bassin de rétention des eaux ou tout autre système coûteux pour résorber les crues.

Contrairement à de nombreux villages où le paysage des champs cultivés a supplanté celui des prairies, ici le terroir possède encore de nombreuses haies bocagères qui créent de 'petites pièces'. On peut attribuer ce phénomène à une industrialisation peu importante même au plus fort de son développement, qui a toujours laissé une place à l'agriculture. Les exploitations, les poteries, les faïenceries ont fermé, mais la « petite agriculture » liée à l'élevage est toujours restée. Les parcelles de fonds de vallée, humides, n'ont pas été mises en culture. Ainsi perdure un paysage de prairies bocagères.

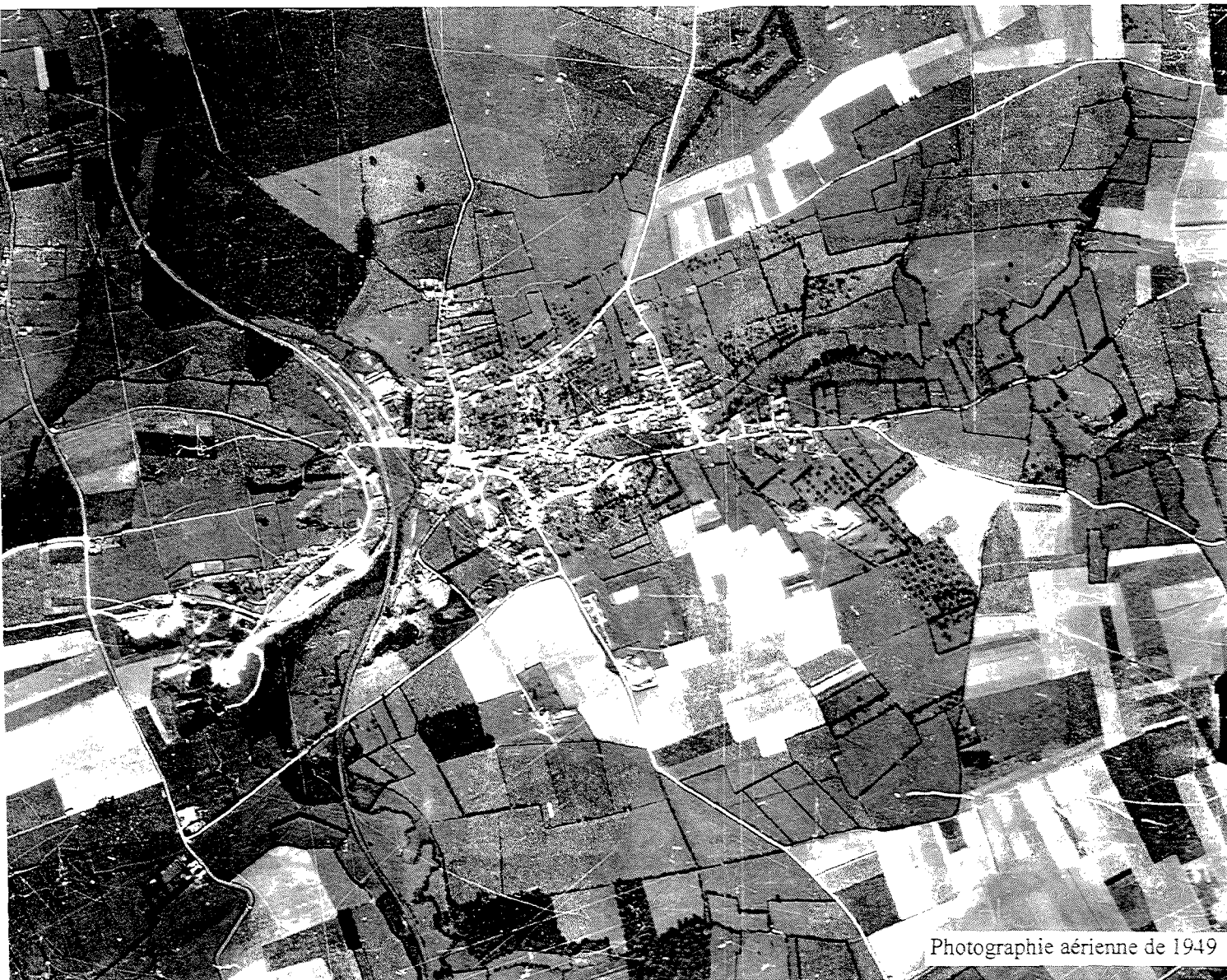
Cette agriculture mixte d'élevage et de cultures crée un paysage tantôt fermé, où s'instaure une dimension intimiste, tantôt ouvert sur l'horizon dégagé des champs. Au loin se dessinent toujours ces lignes végétales ou la masse d'un bois, car plusieurs boisements ceinturent le territoire.

Dans les vallées, la végétation naturelle qui domine est bien celle des milieux humides, même si quelques plantations de peupliers existent (espèce plantée et cultivée par l'homme). La végétation ripisylve, de milieu humide, offre un véritable écrin dans lequel vient se poser le village.

Ferrière possède donc un paysage intéressant lié à l'eau et au bocage traditionnel.



La vallée de la Solre écrin du village



Photographie aérienne de 1949

En 1949 les champs cultivés étaient déjà nombreux sur le plateau, la zone de la vallée du Quiévelon était très bocagère. Des vergers existaient.

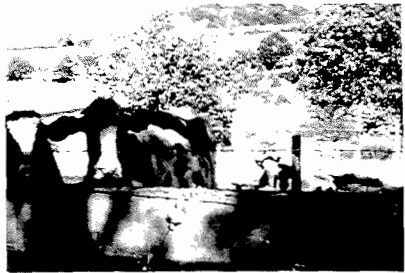
En 1971 de nombreuses haies avaient déjà disparu, les parcelles en verger avaient diminué. Les haies situées sur le plateau sont parties en premier, tendance qui se confirme jusqu'à nos jours.

Au regard des données complémentaires de 1985 et de 1995, on s'aperçoit que **le visage du territoire de Ferrière évolue rapidement**. Toutes ces haies qui disparaissent dénudent et appauvrissent l'horizon, modifient notre vision immédiate des lieux. Ce phénomène génère des problèmes d'inondations sensibles aujourd'hui.

Aussi il nous semble important de retrouver un équilibre en **priviliégiant la conservation des « haies d'intérêt majeur »** tel que nous l'avons défini précédemment dans la zone de la vallée du Quiévelon et autour des chemins communaux, afin de modifier le moins possible notre perception actuelle du paysage bocager de Ferrière et en garder ce qui constitue son identité.



Photographie aérienne de 1971



Ces espaces bocagers sont d'une grande richesse.

Entourées de haies tantôt basses (d'aubépines, de prunelliers, de noisetiers...), tantôt hautes (composées d'une haie basse et d'une strate arborée de saules ou de charmes), les pâtures s'ouvrent plus ou moins à notre regard.



Des haies basses : des lieux ouverts



Des haies hautes : des lieux plus fermés



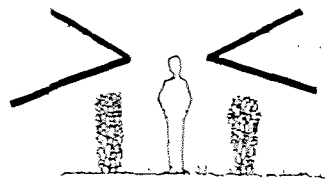
Les haies,
- un patrimoine à respecter
- un intérêt écologique
- un intérêt visuel
- une protection contre les inondations



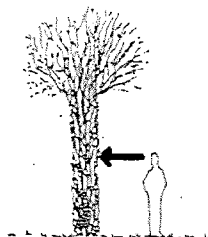
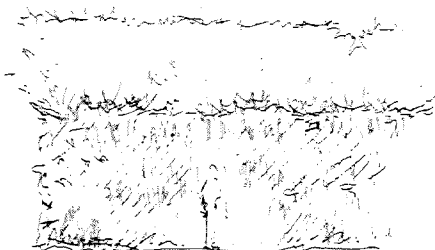
un paysage d'une grande diversité



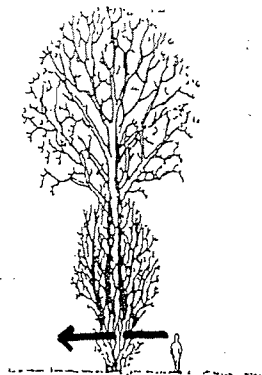
un paysage 'intime'



Les haies basses : taillées sur les 3 côtés → vue ouverte




Les haies hautes : taillées sur les deux côtés → vue fermée

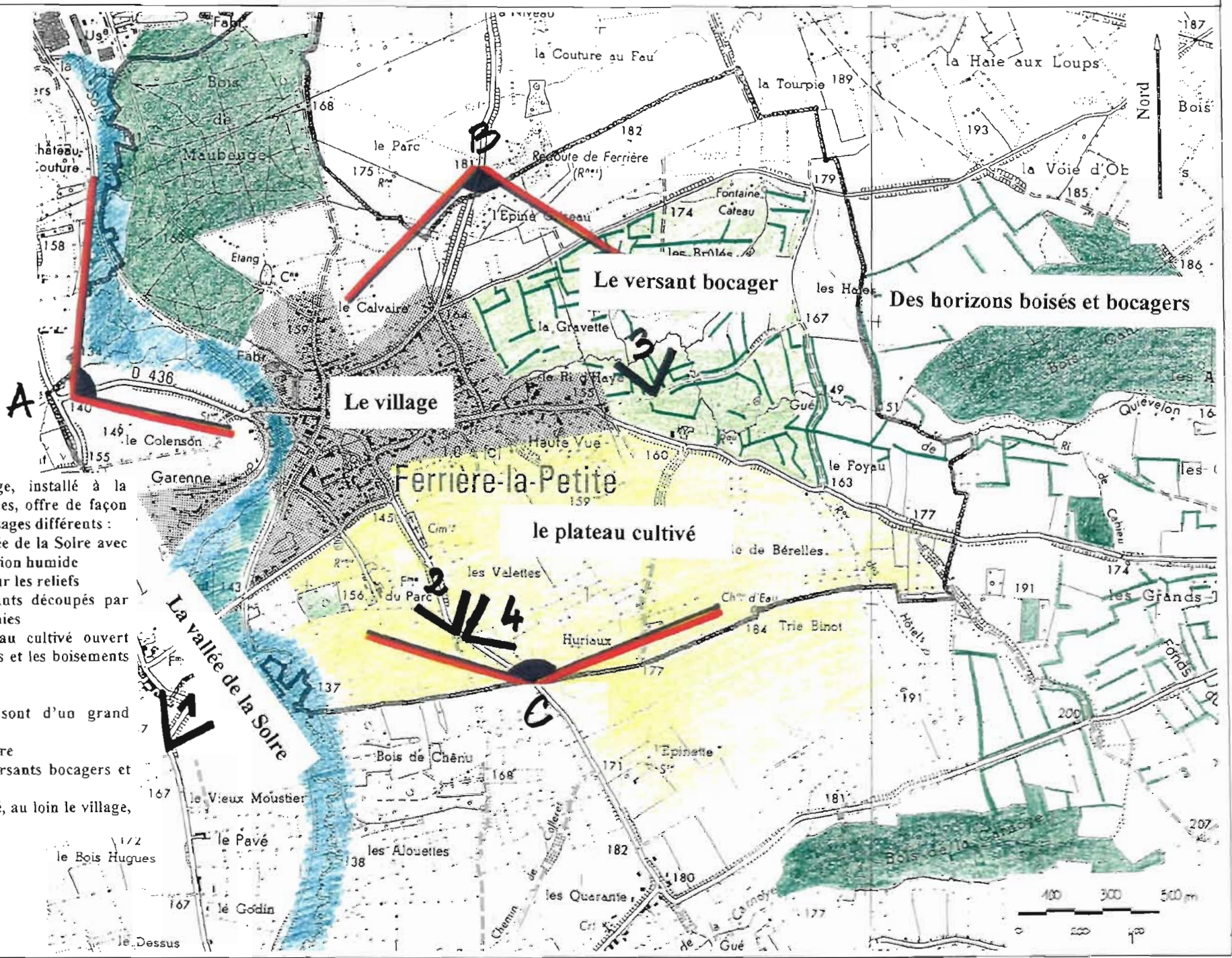


Les haies cultivées : composées de la haie basse + d'arbres de haut jet

→ fenêtres sur le paysage

SYNTHESE DES PAYSAGES DE FERRIERE

 **Vue ouverte**



Le territoire du village, installé à la confluence de deux vallées, offre de façon très simplifiée quatre paysages différents :

- celui de la vallée de la Soire avec sa riche végétation humide
- celui des bois sur les reliefs
- celui des versants découpés par les lignes des haies
- celui du plateau cultivé ouvert sur les horizons et les boisements lointains

Trois points de vues sont d'un grand intérêt :

- A- sur la vallée de la Soire
- B- sur le village, les versants bocagers et les horizons boisés
- C- sur le plateau cultivé, au loin le village, le bois de Maubeuge



1

La vallée de la Soire

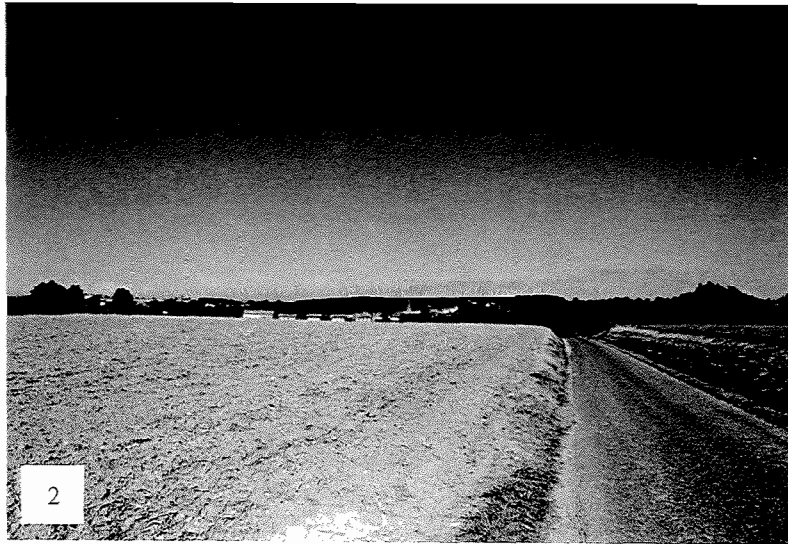


3

Le versant bocager : un paysage plus fermé



le village dans la vallée



2

Des horizons boisés

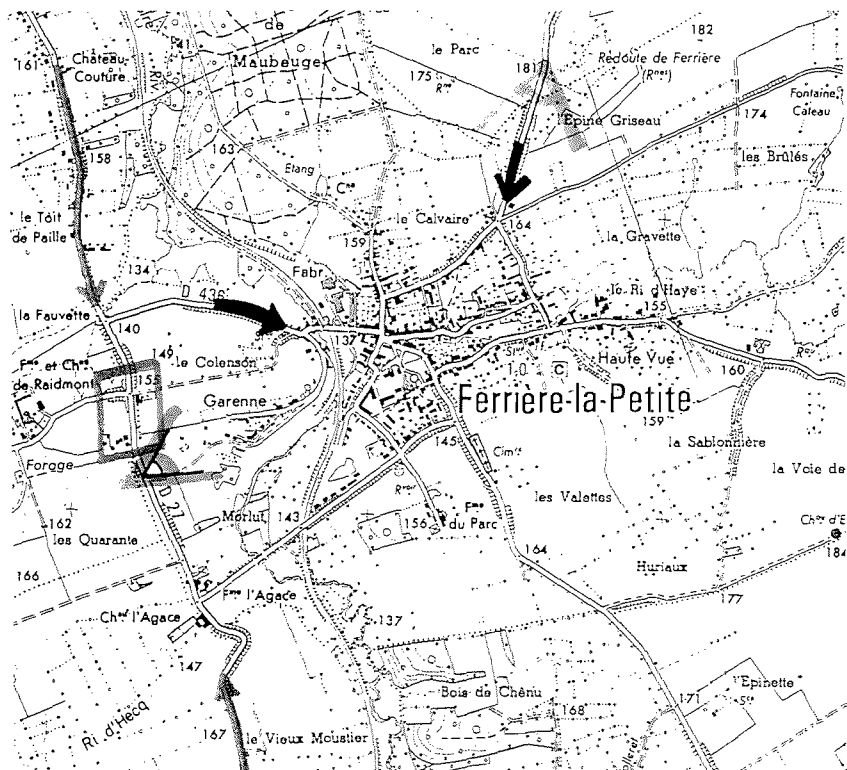


4

Le plateau cultivé : un paysage ouvert

LE BOURG

FERRIERE - LA - GRANDE



La Zone d'activité



Des fermes isolées

Premier aperçu du bourg

Au milieu de ce paysage de boqueteaux et de bocages, s'étend le village, regroupé dans la vallée et sur les versants. Seul le hameau de la Garenne et quelques fermes sont excentrées.

Empruntant la route de Ferrière-la-Grande à Solre, la D27, on aperçoit au loin le village et son clocher. Cette route datant de 1845 passe en limite de commune, et permet de donner une première impression du bourg. Et, si de belles fermes isolées apparaissent, on traverse également la petite zone d'activité dont les abords nécessiteraient un minimum d'aménagement.

Entrée nord par le chemin de Recquignies.

C'est certainement l'entrée principale du village. Elle offre une très belle vue sur la vallée de la Solre. Mais, au détour du chemin, on arrive dans un espace très peu mis en valeur. Les ponts qui enjambent la Solre ne laissent voir que d'horribles rambardes métalliques. Au sol, l'ancien tracé de la route et les contours des bas côtés de schiste peu précis ne définissent **pas des lieux identifiables**. Un transformateur et des pylônes électriques contribuent à dévaloriser ce lieu qui pourtant possède un très fort potentiel au milieu des prairies humides.

Enfin, l'espace près de l'ancienne gare pourrait acquérir un statut plus précis par un aménagement.

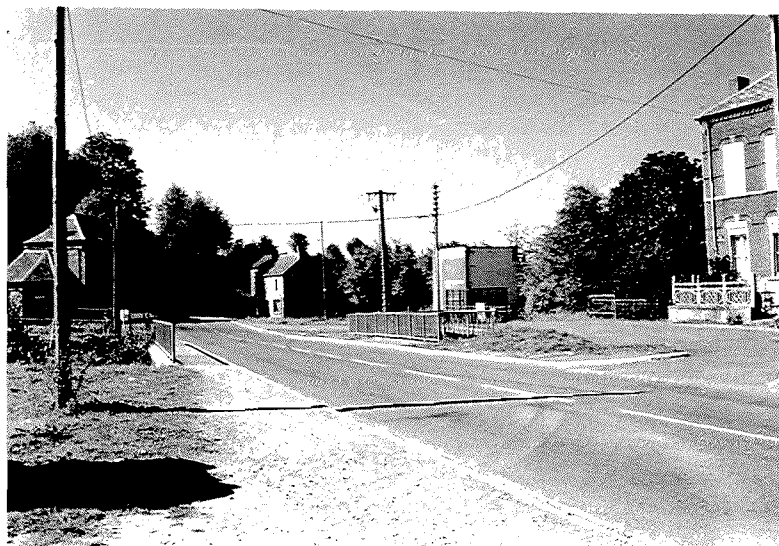
C'est une entrée qui **mérite d'être améliorée**. Elle a la chance d'avoir conservé un caractère rural : **aucune nouvelle construction** récente ne vient modifier l'image du bourg.



Trop de lieux mal définis



Vue sur le clocher et le château d'eau
La vallée de la Solre



Rambardes métalliques, poteaux, transformateur...

Entrée nord par le CD 436

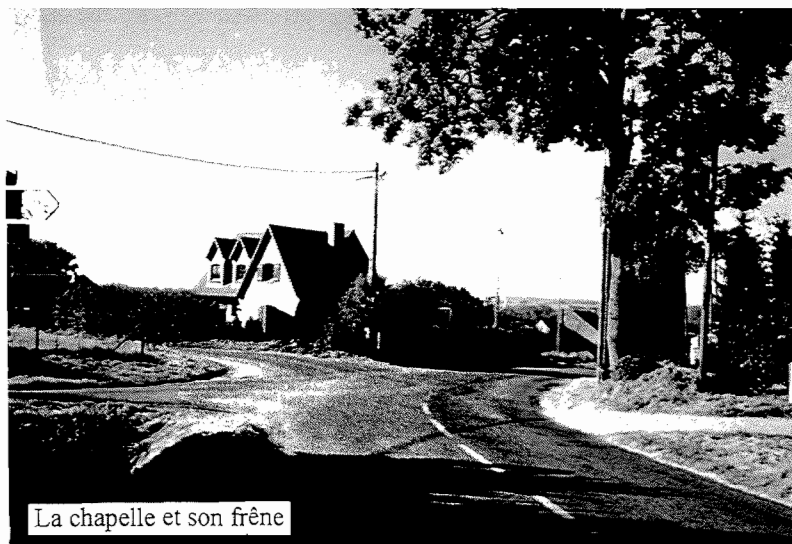
On arrive par un point haut de la commune. Après avoir eu une large vision sur les horizons bocagers, on entre dans le village. Une **petite chapelle ainsi qu'un frêne** marque cette entrée.

A partir de là, deux rues descendent dans le village. Des constructions récentes bordent la rue haute (rue Delaporte) tandis que la rue Denise a conservé un caractère plus ancien et rural.

La rue Delaporte, principale entrée, nécessiterait un **traitement des accotements** et des limites de parcelles, dans la recherche d'une unité. Une **mise en lumière** de la rue et du calvaire est à envisager.

D'autre part une zone II Na concerne cette partie du bourg. On veillera donc à ce que **cette extension permette une vue optimale** sur le reste du village, ce qui constituerait un atout, **tout en ne devenant pas elle-même trop visible.**

On veillera à ce que la rue Denise conserve quant à elle ce **cachet rural.**



La chapelle et son frêne



La rue Delaporte :
retravailler les accotements

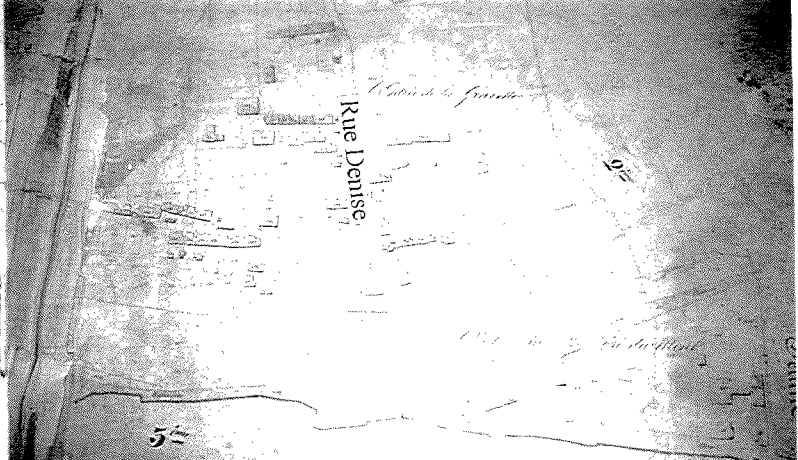
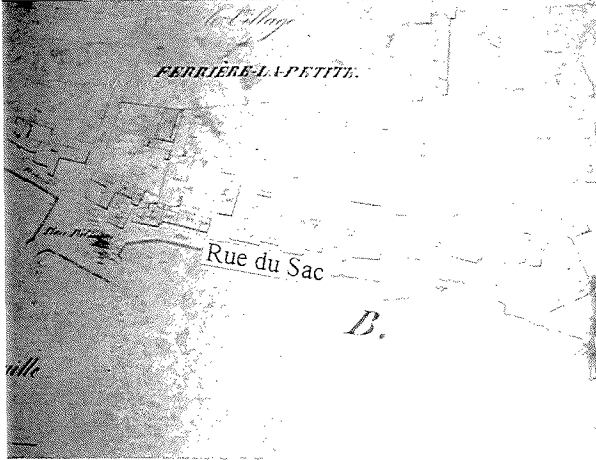
Les autres entrées, tout en ayant leur intérêt dans la mise en scène de la vision du bourg, offrent comme souvent l'**image des nouveaux quartiers** récemment construits qui ont perdu toute l'authenticité des constructions régionales.



Entrées sud : image des nouveaux lotissements

L ' URBANISME

Extraits du plan cadastral de 1810



Que lit-on sur ce plan ?

- L'implantation du bâti bordant la rue gabriel Peri (anciennement rue du Sac) et la rue Denise a très peu changé depuis le début du XIX ème s.

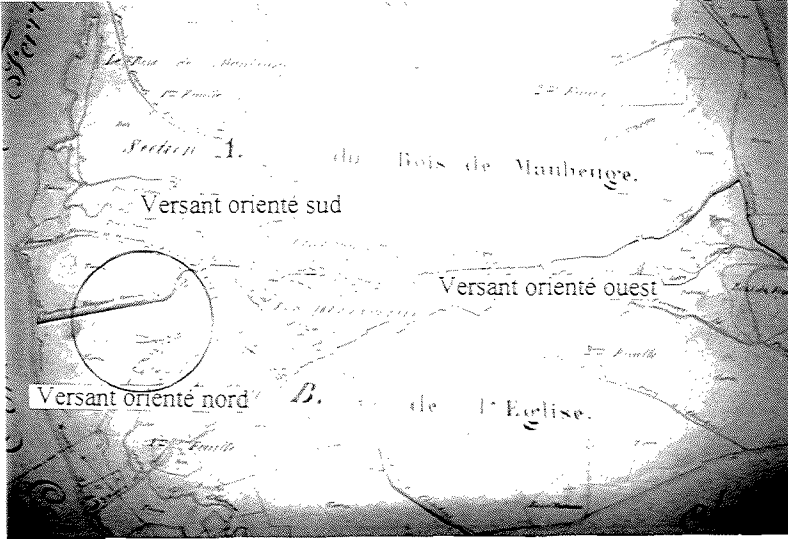


• Eglise du XV ème s. démontée à la fin du XIX ème s

• La poterie Lambert n'est pas encore construite.

• Zone des carrières

• Faubourg de la garenne



Introduction

L'origine du village remonte au début de notre ère.

La théorie concernant l'origine du village s'appuie sur la mise à jour d'un important cimetière de sépultures francques découvert sur le territoire.

Le village s'est développé en fond de vallons sur 3 versants orientés nord, sud et ouest.

Depuis le Moyen Age, le village fait parti du Comté du Hainaut. Il y avait un siège de la seigneurie dont les fondations ont été mises à jour quelques années avant la guerre 14 / 18.

Au cours du 1er tiers du XVIII^{ème} s., apparaît l'industrie autour de la poterie en grès. Cette industrie va prospérer jusqu'en 1789.

La matière première pour la fabrication de la poterie était extraite sur le territoire du village au lieu dit " les Valettes " et aussi sur les terres de la "Cence de Rémont." A la même époque des carrières de marbre sont exploitées et une usine de faïencerie est créée.

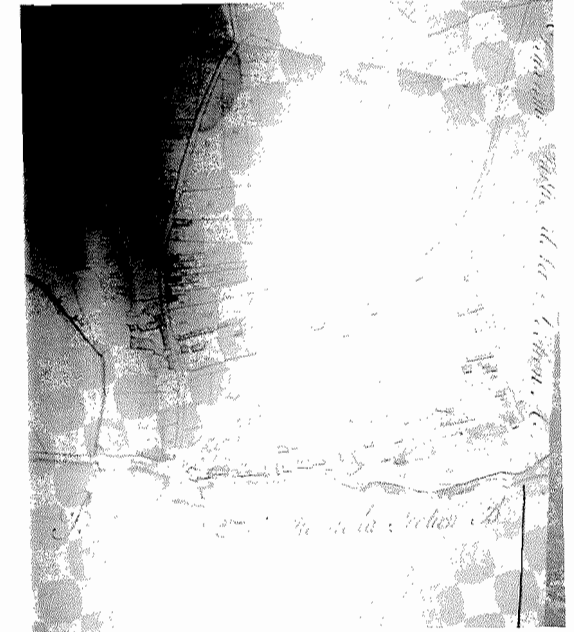
Durant tout le XIX^{ème} s le village connaît un développement économique, on crée une voie de chemin de fer, mise en service en 1885 et supprimée en 1969 pour les voyageurs et en 1976 pour les marchandises.

Parallèlement à cette industrie, on exploite les terres. L'agriculture doit rester le moteur de la vie économique de Ferrière la Petite.

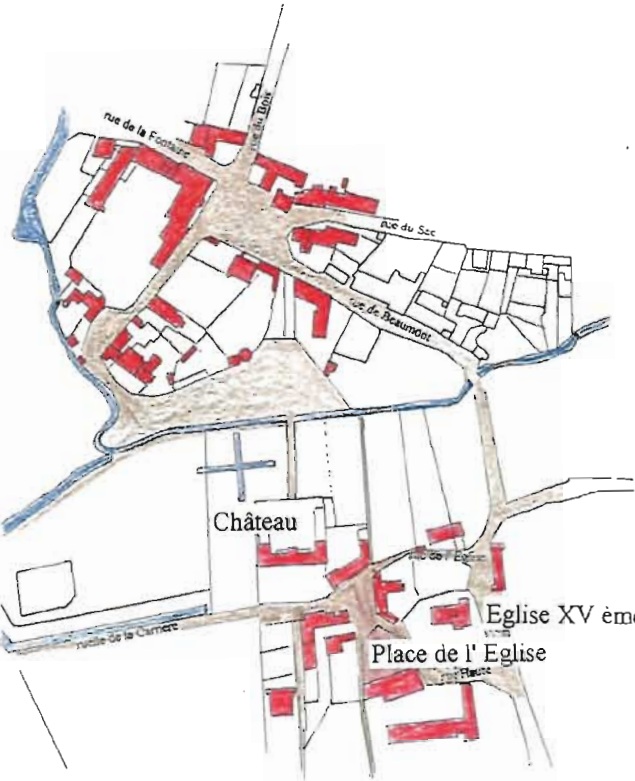
L'analyse du plan cadastral de 1810 montre une dissymétrie dans l'occupation des trois versants. On peut observer:

- Sur le versant orienté sud qu' une densification de la construction est plus importante le long des voies.
- Sur le versant orienté nord s'est développé depuis l'implantation du château vers 1745 tout un îlot autour de l'ancienne église
- Sur le versant orienté ouest, l'urbanisation s'est faite dès le XVIII^{ème} s. avec l'exploitation des carrières. Il constitue " le faubourg de la Garenne".

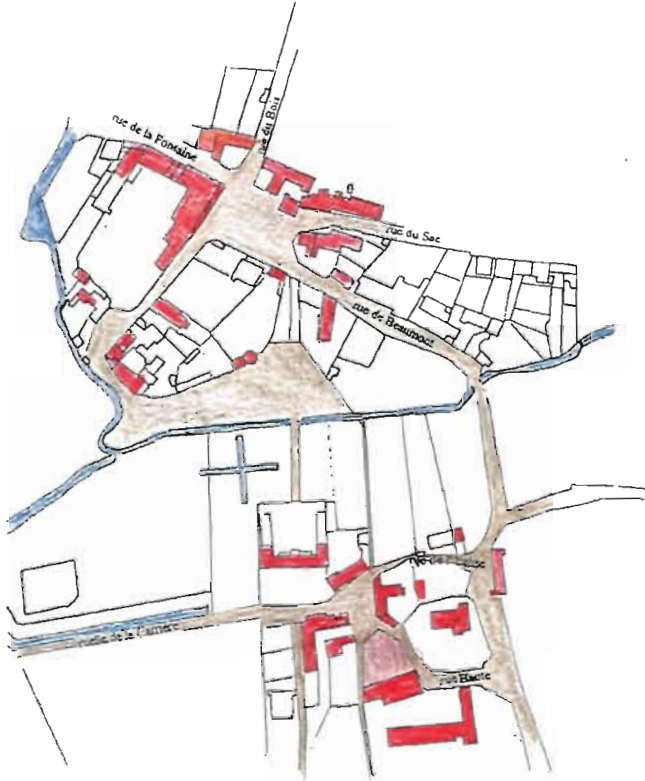
On observe également sur les cadastres de 1810 et 1844, un village dont le périmètre bâti est truffé de prairies. Depuis, des constructions se sont implantées sur ces prairies.



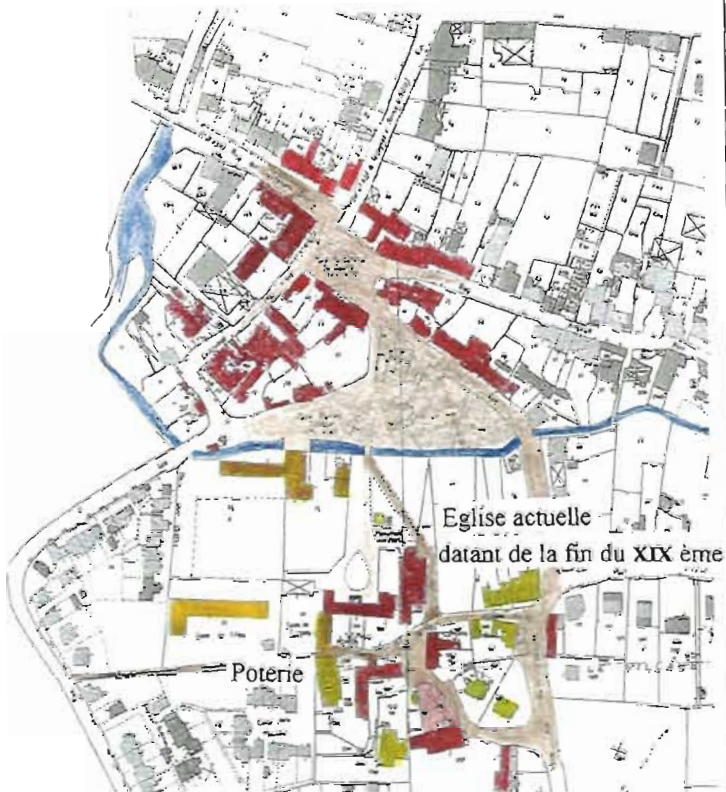
EVOLUTION DES PLACES PUBLIQUES



Cadastrre 1810



Cadastrre 1844



Pos 1996

Extrait du plan cadastral de 1810

- La place du Général de Gaulle est bien délimitée par le bâti.
- Aucune voirie ne met en connection la place du Général de Gaulle et la Place Tondeur. Seule une parcelle située en prolongation de l'allée du château donne une perspective visuelle depuis la place. Cette fine lanière pourrait être un chemin bordé de part et d'autre d'une prairie.
- La place du jeu de paume, actuelle Place Tondeur, est la place où se déroule les différentes fêtes
- L'îlot de l' Eglise
L'église construite au XV^{ème} s. ne sera démolie qu' à la fin du XIX^{ème} s. Cet édifice est orienté.
La place de l'église est le lieu de rassemblement des fidèles
- Le domaine du château est étendu.
Il est cerné d'eau sur trois côtés.
Sur le plan figure un étang en forme de croix grecque

Extrait du plan cadastral de 1844

- On remarque que la façade exposée au nord de la place du général de Gaulle a presque entièrement disparue.

Pos 1996

- Au milieu du XIX^{ème} s. la poterie Lambert s'installe derrière le château.
- A la fin du XIX^{ème} s. une nouvelle église est construite
- Ensuite, un certain nombre de bâtiments se construisent autour du château et de l'église, habitations, écoles et dans les années 1970 une greffe de logements s'implante de part et d'autre

LA PLACE TONDEUR ET L'ESPACE LUDIQUE



- De la place du Général de Gaulle au sentier bordé de charmes, trop d'espaces sont recouvert de macadam. La place Tondeur, elle-même n'est plus qu'une étendue d'asphalte.



- Coulée de bitume provenant de la place du Général de Gaulle et s'étendant jusqu'au sentier bordé de charmes.
- Dans cette mer de bitume, traversée en son milieu par la route accédant à l'ancien château devenu Mairie une zone est végétalisée et des jeux pour enfants sont posés.



- La place qui n'a plus que le statut d'une large route doit être retravaillée dans son ensemble en créant différentes zones afin de la rendre plus intime et plus à l'échelle du village.

LA PLACE DE L' ANCIENNE GARE



Entrée du village depuis Ferrière la Grande.

Ancien tracé de la route, plus courbe, toujours visible.



La gare qui représentait un pôle de rencontre est désaffectée depuis 1976 et appartient à un particulier. Elle est remplacée par un " arrêt de bus ". Le vaste parking de la gare est devenu l'aire de retournement des bus et sert occasionnellement de parking pour la ducasse. Le café de la gare quant à lui subsiste. **Le réaménagement de cette place est essentiel par rapport à l'entrée du village.**

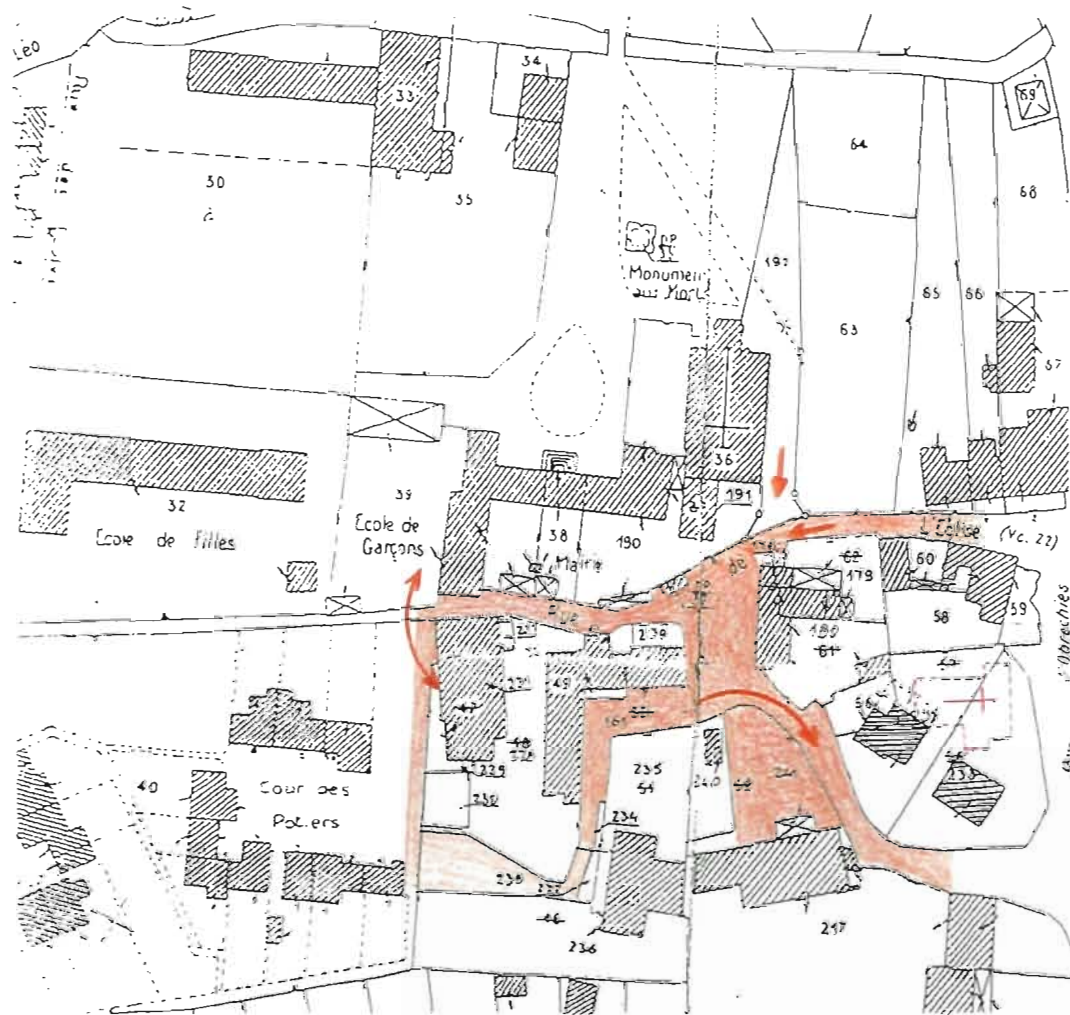
LE SITE DE L' ANCIENNE EGLISE ET DU MUSEE

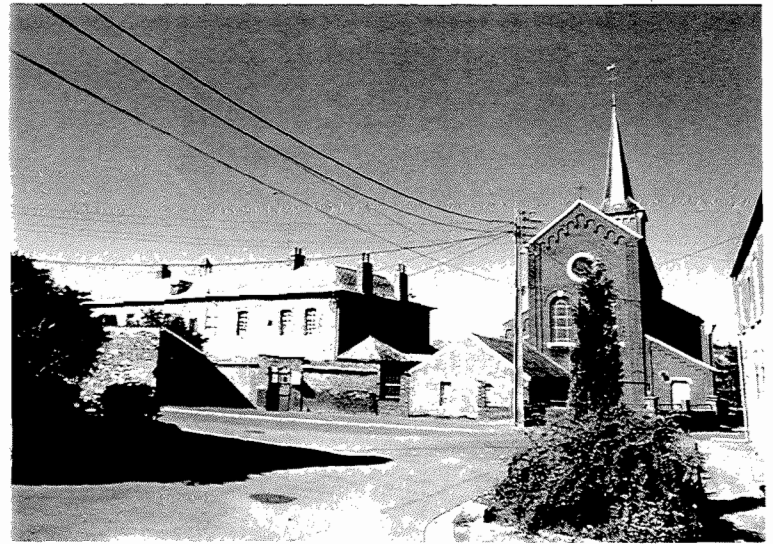
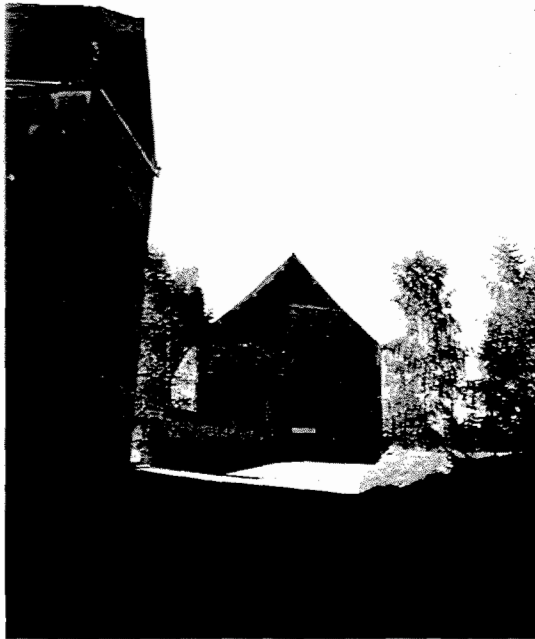
On sent une coupure visuelle et physique entre les parties du village situées devant et derrière le château.

L'ancienne place de l'église est devenue un "no man's land", depuis que l'église a été démolie et déplacée.

L'ancienne poterie Lambert qui est devenue le musée de la faïence et de la poterie n'est pas facilement et agréablement accessible depuis les places du village.

**Une nouvelle percée devrait être étudiée.
Une réflexion devrait être faite concernant les flux de circulation**

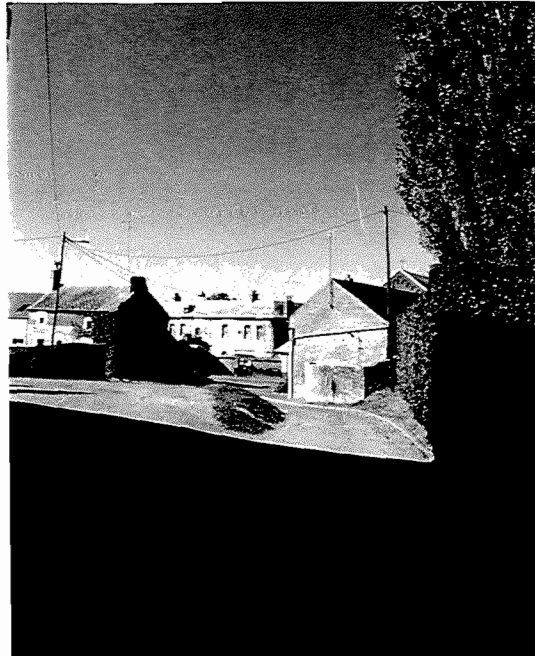




Vues depuis l'ancienne place de l' Eglise

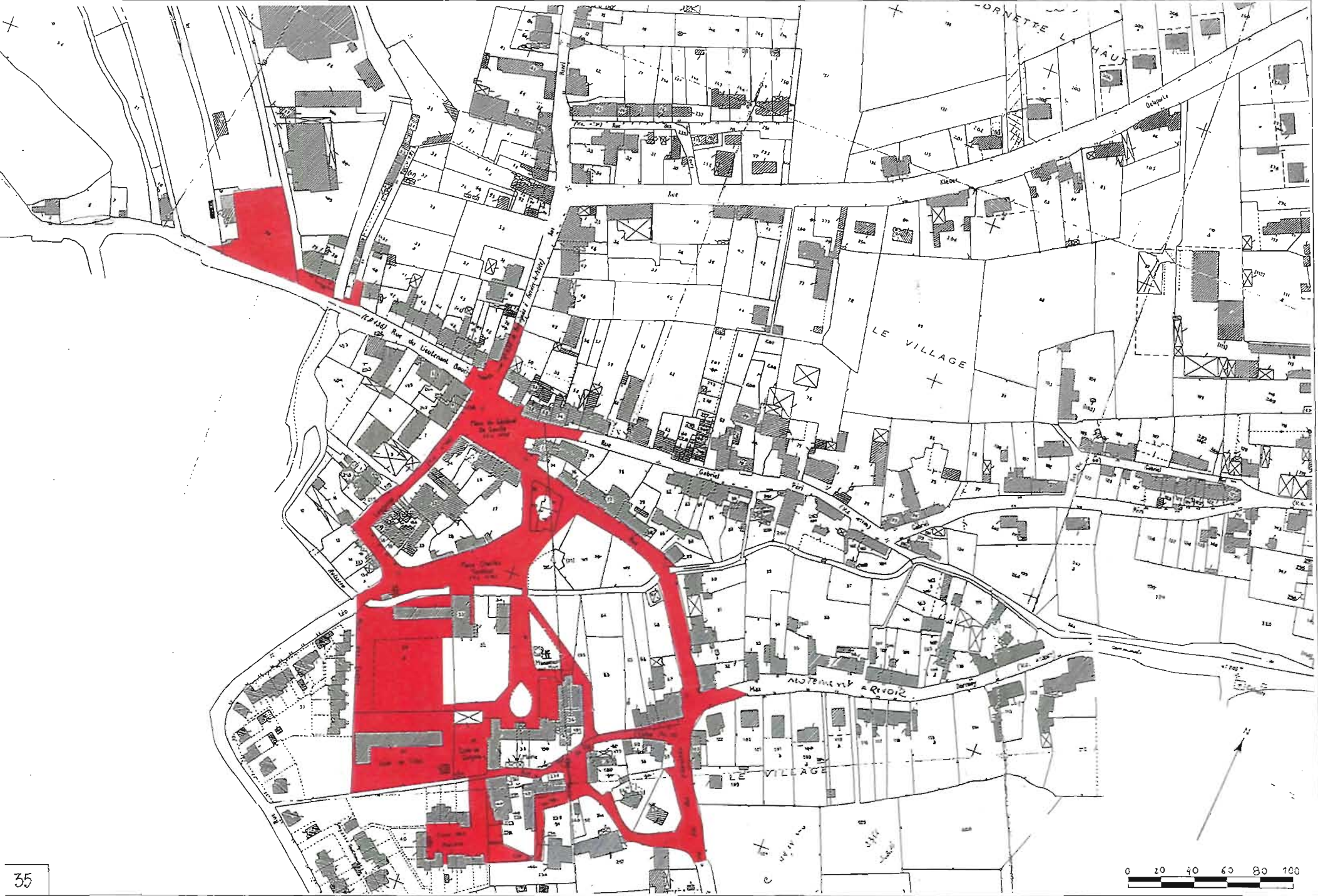


Dégagement devant le musée



Ancienne place de l' Eglise, " macadamé "



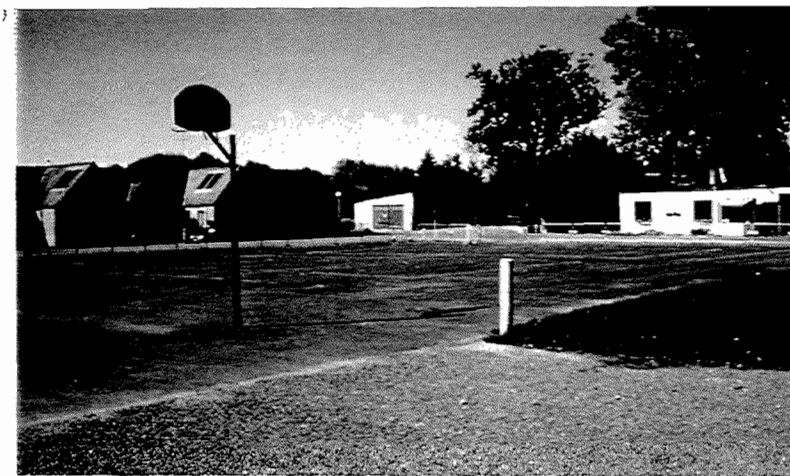




espaces publics de jeu.



Le passage entre la place Charles Tondeur et le musée de la poterie, se fait entre deux cours d'écoles.



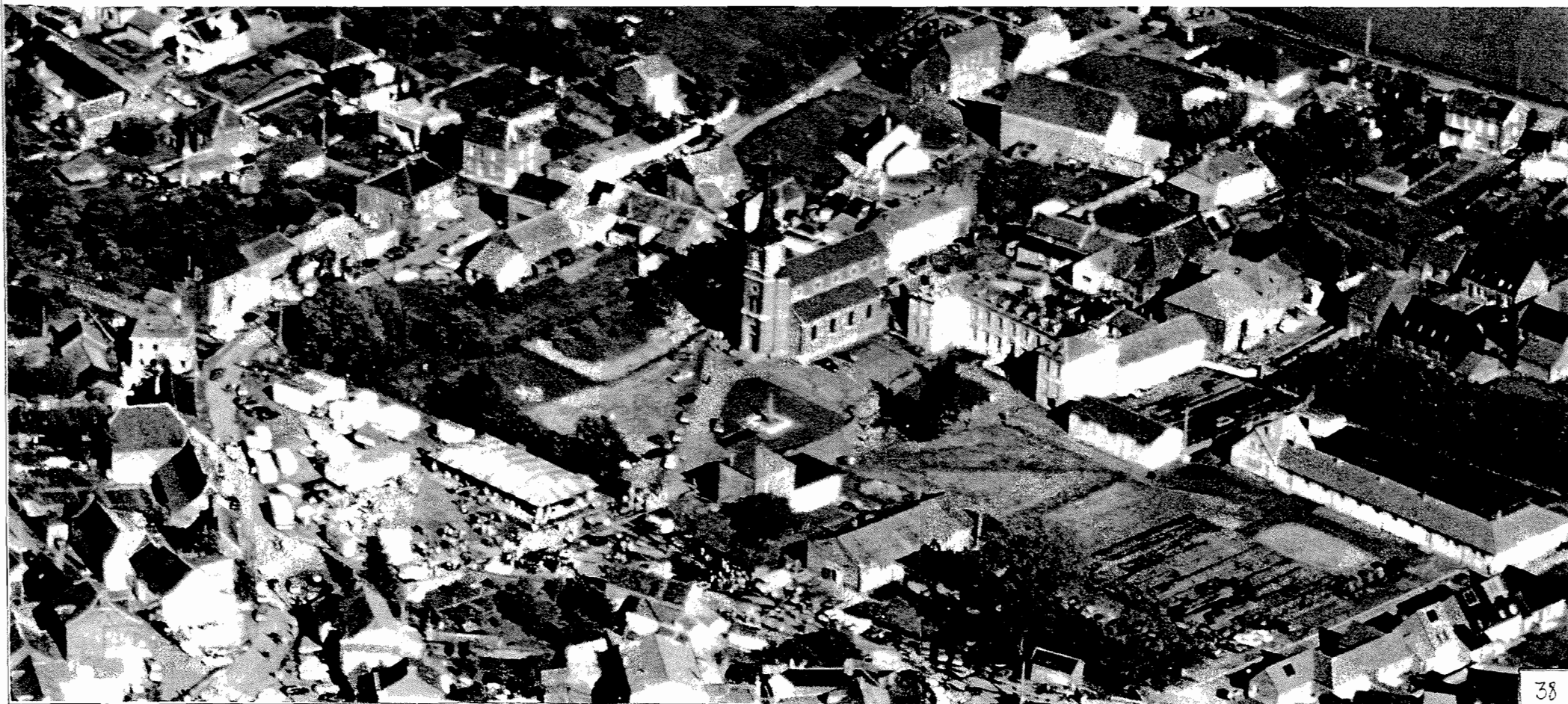
Le végétal hier et aujourd' hui

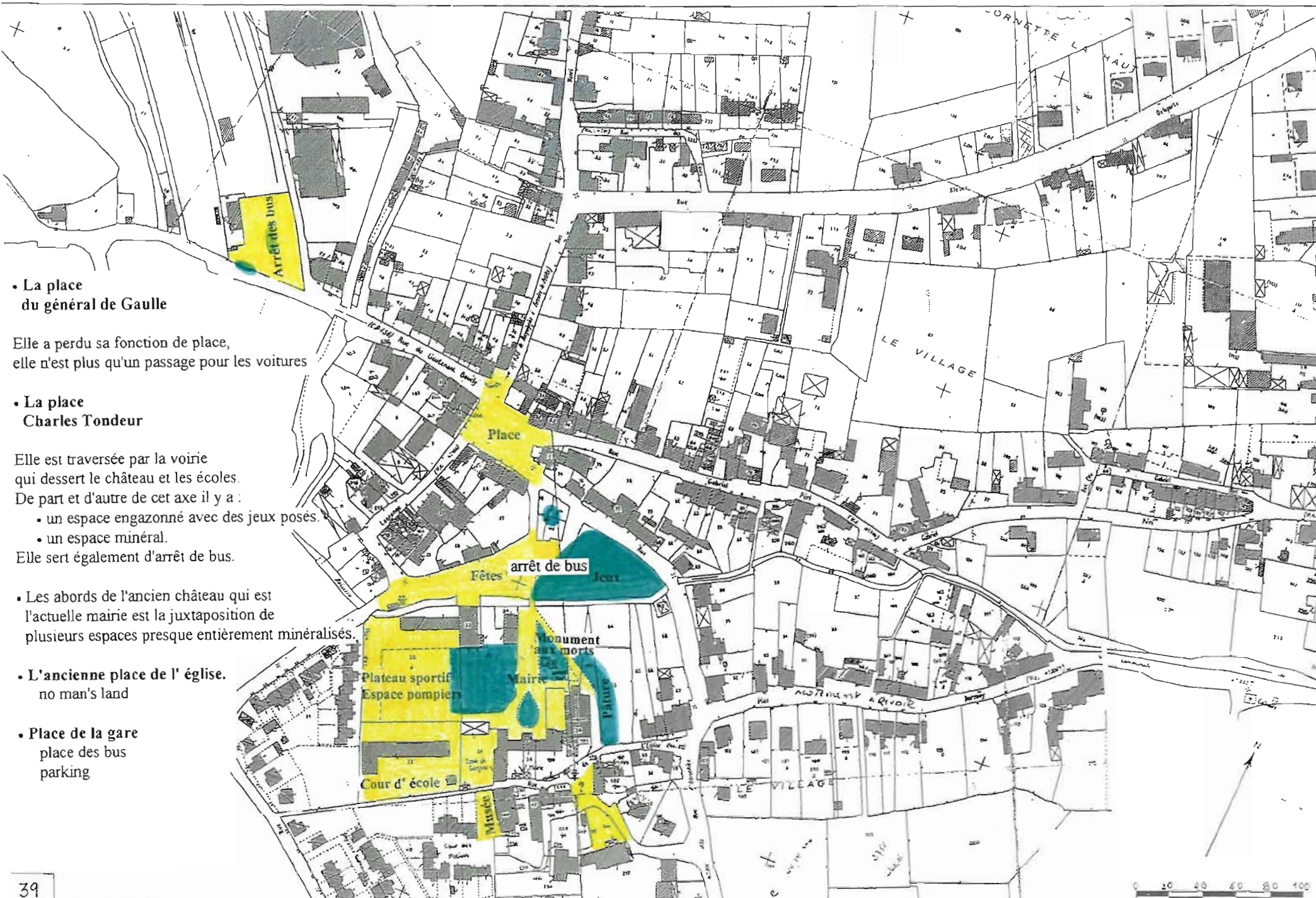


FERRÉROLLE LA PETITE — Ancien Village — Maine



Si on compare la vue aérienne de 1971 et les cartes postales du début du XIX^{ème} s., on remarque que le paysage végétal des abords du château a complètement été modifié et a été considérablement réduit. Actuellement les surfaces bitumées ont davantage encore gagnées sur le végétal.





• La place du général de Gaulle

Elle a perdu sa fonction de place, elle n'est plus qu'un passage pour les voitures

• La place Charles Tondeur

Elle est traversée par la voirie qui dessert le château et les écoles.

De part et d'autre de cet axe il y a :

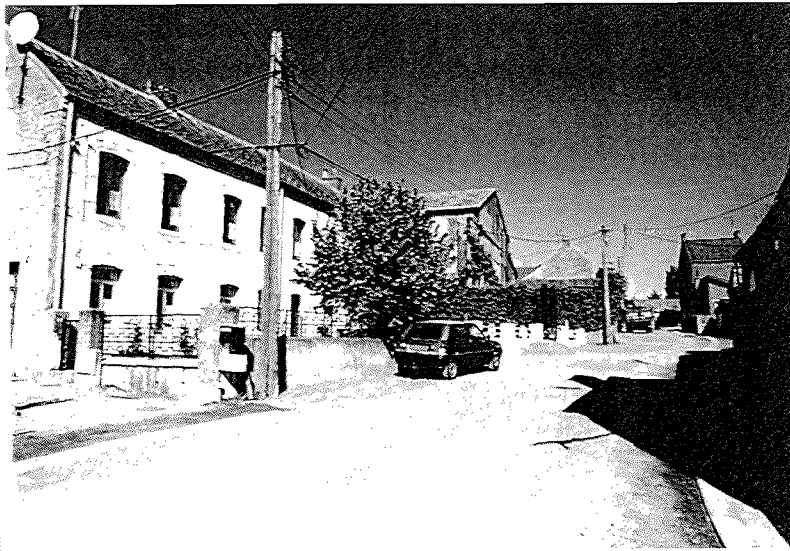
- un espace engazonné avec des jeux posés.
- un espace minéral.

Elle sert également d'arrêt de bus.

• Les abords de l'ancien château qui est l'actuelle mairie est la juxtaposition de plusieurs espaces presque entièrement minéralisés.

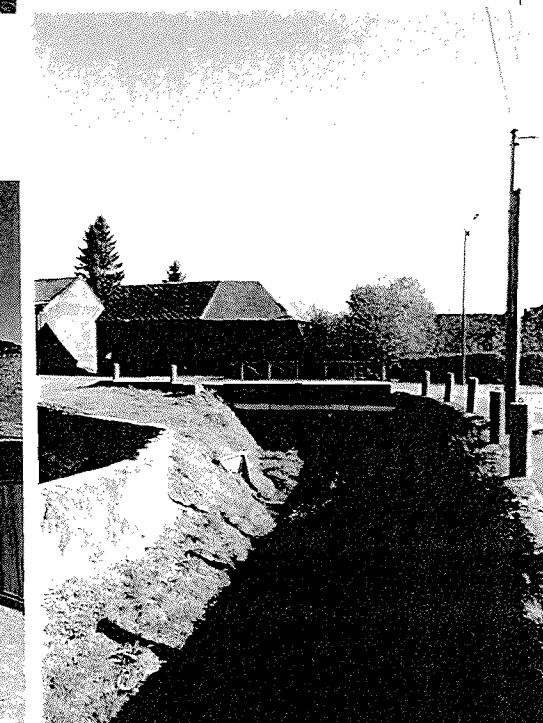
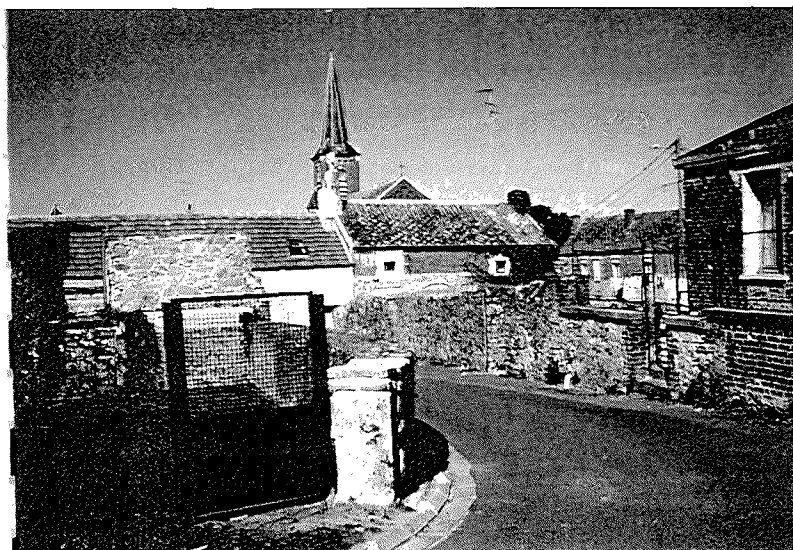
• L'ancienne place de l'église. no man's land

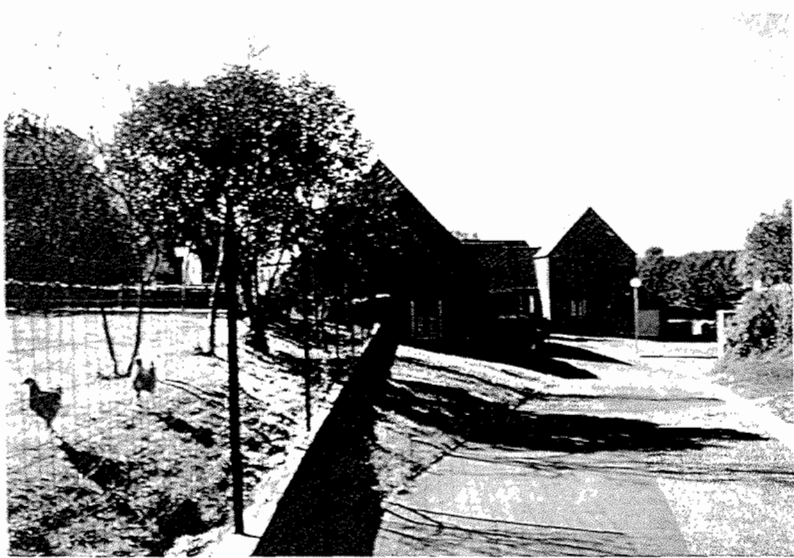
• Place de la gare place des bus parking



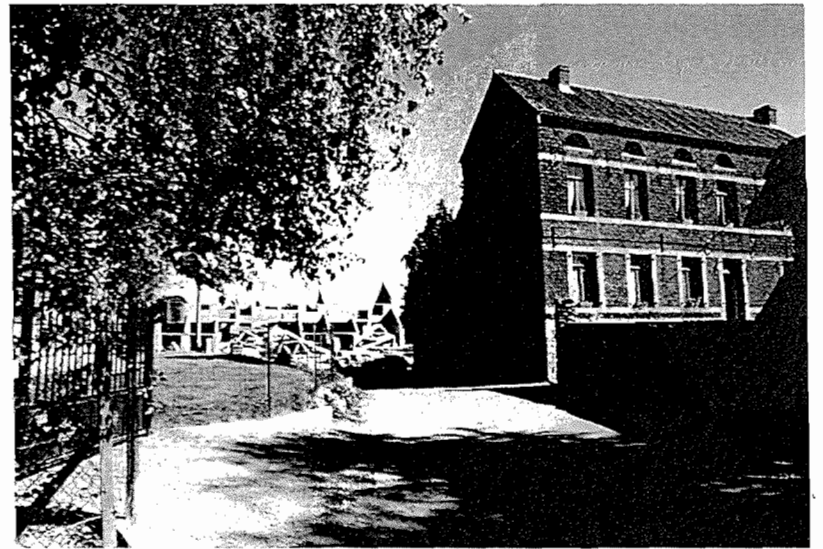
Toutes les **rues** sont **asphaltées**.
Certaines ont conservé une **ambiance rurale**.
Il faut faire attention à l'urbanisation de
type "**pavillon**" pour laquelle la rue bordée
de bâtiments et de murs n'existe plus.
Il serait souhaitable de les **éviter** au **coeur**
du **village**.

Les **venelles** sont **intéressantes**.
Elles permettent d'aborder le
village à l'échelle du **piétons**





Nouvel ensemble collectif
sur la route d'Obrechies



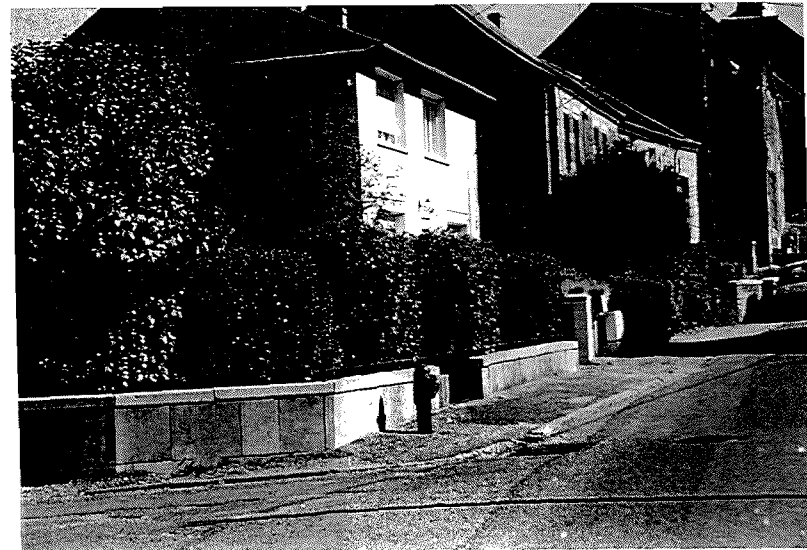
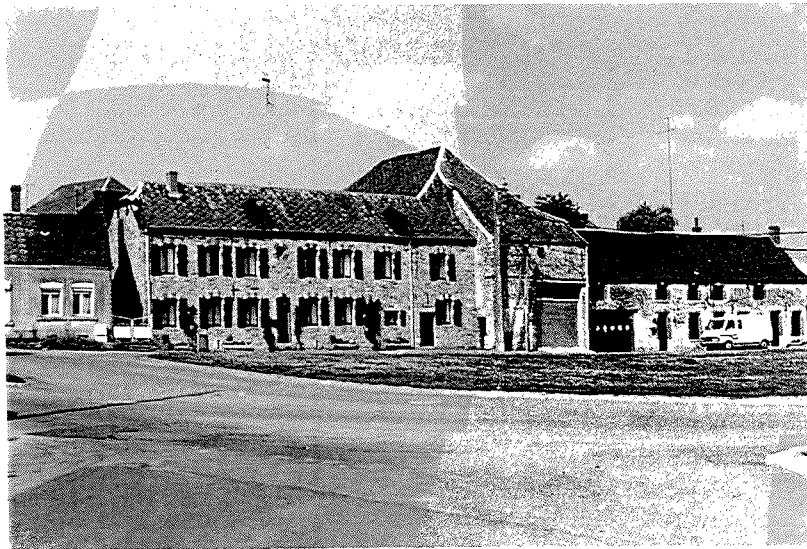
Griffe de logements
au coeur du village



Ensemble pavillonnaire sur la route de Damousies

L' ARCHITECTURE

TRADITIONNEL



- L'habitat de Ferrière la Petite respecte les grandes caractéristiques de l'identité de l'architecture rurale de l'Avenois, qui sont :

- Une architecture en relation avec le relief
 - une grande variation dans la perception des volumes et leurs différents raccords.
 - le développement d'un vocabulaire de murets, escaliers, terrasses, et de grilles.
- L'imbrication de différents volumes
 - au niveau de la conception d'origine liés aux différentes fonctions (partie habitation - parties fermes)
 - provenant de travaux d'extensions.
- L'utilisation des matériaux du sous-sol de la région.
- Les toitures en croûpe et surtout en demi croûpe.

• Volumétrie

Architecture de volumes simples juxtaposés sans murs mitoyens.
Bâtiments à un ou deux étages – un niveau de combles sans chassis de toit.

• Matériaux Façades en brique

- Mise en oeuvre particulière de la brique dans les parties supérieures, et les encadrements des baies.
Il n'y a pas de systématisme dans le traitement, chaque habitation essaie de marquer son originalité dans les multiples combinaisons d'assemblage de briques possible.



en brique et pierre

- On trouve plusieurs combinaisons :
 - maisons en pierre dont la brique est utilisée comme élément décoratif, encadrement des baies, arrête d'angle, acrotères
 - maisons en brique dont la pierre est utilisée aux encadrements des baies

le Château Gossuin

- L'architecture des façades n'était pas prévue pour laisser les matériaux de construction pierre et brique apparents tel que l'on peut le voir aujourd'hui, seuls les encadrements des baies en brique étaient prévus apparents.

Couvertures en tuiles

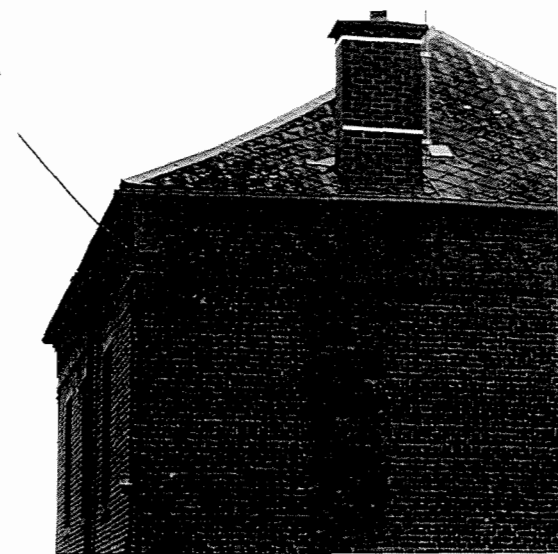
- Très peu de toitures sont encore couvertes de pannes flamandes
disparition de la tuile, remplacée par l'ardoise au fur et à mesure que les toitures ont du être refaites

en ardoises

- Mode de couverture que l'on trouve le plus fréquemment.
 - ardoises naturelles
 - ardoises artificielles.
 - posées en grands formats,

Menuiseries en bois

- prédominance des couleurs bois ou blanc



NEUF

Comme le montre la carte récapitulative sur l'urbanisation récente, un grand nombre d'habitations neuves se sont construites suite à la récession industrielle.

Elles sont l'expression du rejet des habitants pour la ville.

Ce sont des pavillons construits au centre de leur parcelle, le long des axes existants aux entrées du village à l'exception de l'entrée côté ancienne gare de chemin de fer.

L'on trouve également au coeur du village quelques pavillons isolés dont l'intégration n'est pas toujours des plus heureuse.



Matériaux

Façades en briques

- Pour la plupart, les briques sont apparentes, seules quelques unes d'entre elles sont enduites et peintes.

Couverture en tuiles

- De couleur foncée pour être dans la gamme des couleurs des toitures des maisons traditionnelles ?
(dont les tuiles rouges ont été remplacées par de l'ardoise dans un souci d'économie)
- De couleur rouge minoritaire.
- Présence de chassis de toit



LES EXPLOITATIONS AGRICOLES



TRADITIONNELLES

• Sur la commune de Ferrière la Petite, il subsiste encore quelques vieilles fermes en activité. Les autres ont été réhabilitées en habitation pour la plupart et quelques unes, ont trouvé une nouvelle affectation en activités (garages, stockage matériaux, atelier poids lourds.)

• Volumétrie

Ensemble de bâtiments mis en relation les uns avec les autres suivant des plans variés et très peu répétitifs

Le bâtiment grange est le volume le plus haut et marque le paysage de Ferrière la Petite.

• Granges

• Volumétrie

simple rectangle
au niveau des pignons, des ouvertures de ventilations sont aménagées de façon très diversifiées.

• Matériaux

Façades en pierre calcaire
exceptionnellement on trouve des façades avec des soubassements en pierre et les parties supérieures en brique

Couvertures en tuiles
ardoises en substitution des couvertures d'origine en tuile.

NEUVES

Exploitations situées en dehors du village

- Matériaux Hangars métalliques

Habitat situé à proximité de l'exploitation.

- Architecture voulant exprimer l'habitat traditionnel de l'Avesnois
- Volumétrie un ou deux niveaux avec combles éclairés sur le pignon
- Matériaux Façades en brique
encadrement des baies en pierre

Couvertures en ardoises

REHABILITES

Un certain nombre de bâtiments agricoles situés au cœur du village, ont été réhabilités en locaux d'habitation

Pour certaines petites exploitations on a gardé le bâtiment de la grange comme "garage" et un nouveau logis de type "pavillon" a été construit.



Briqueterie en forme de grange

Au XIX^{ème} s, il y a un mimétisme entre les bâtiments à vocation agricole et les bâtiments à vocation industrielle.




NOUVELLE AFFECTATION


ACTIVITE


HABITAT




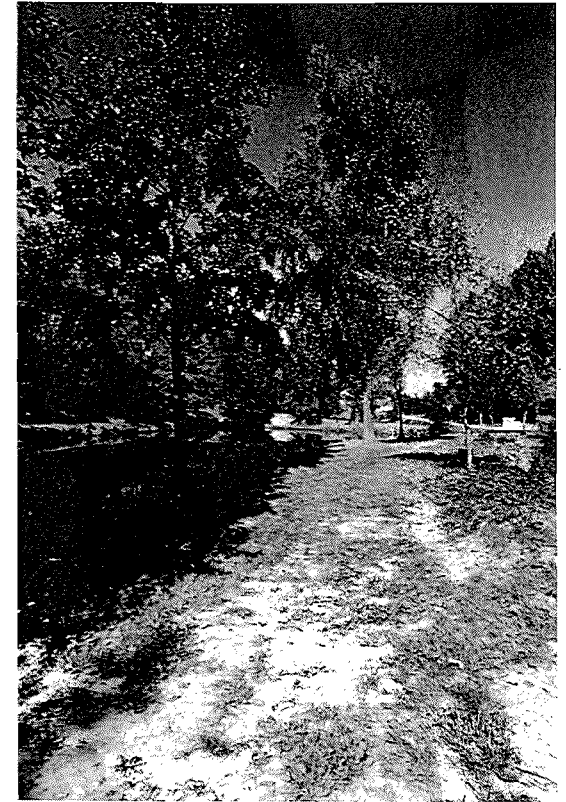
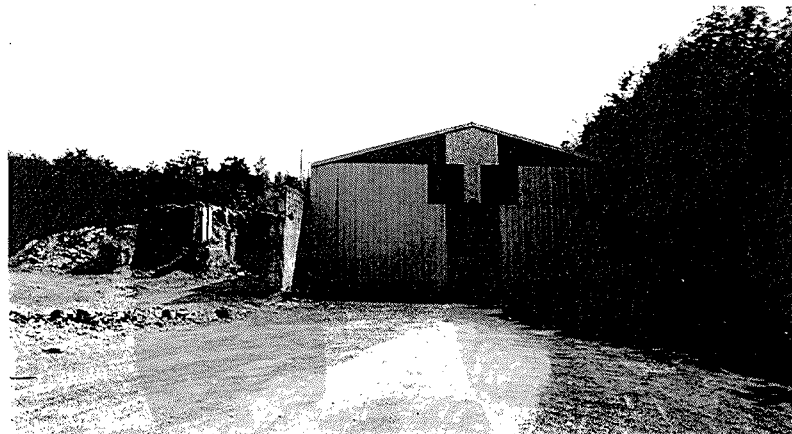
SPORTIVES

 Terrain de Basket

 Terrains de Football

 Salle de Sports

 Etangs de Pêche



1 Les anciennes maisons aux abords de l'ancien cinéma

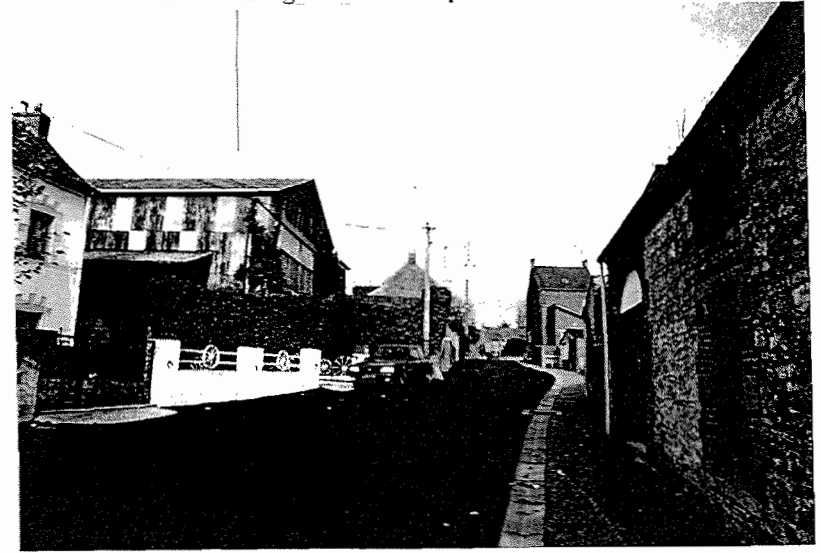


Le bâtiment de l'ancien cinéma est abandonné. Il peut être intéressant par son gabarit qui est comparable à celui de certains bâtiments agricoles du village.

Une visite du bâtiment devrait être faite afin de vérifier la faisabilité du dossier.



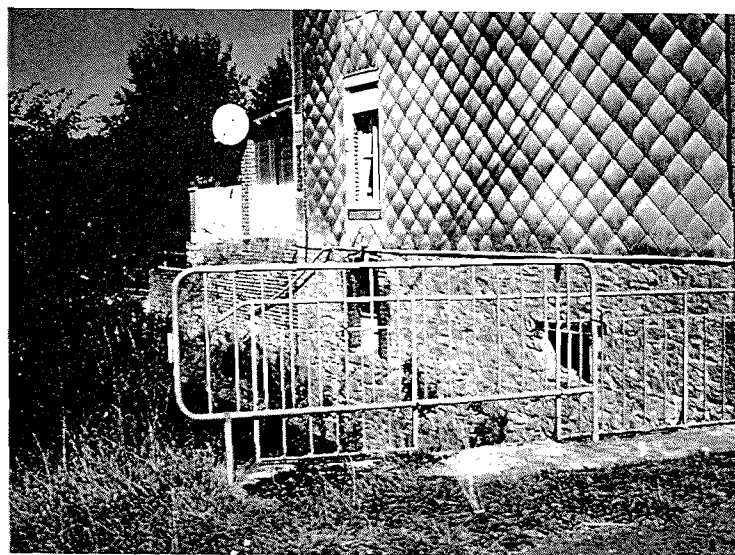
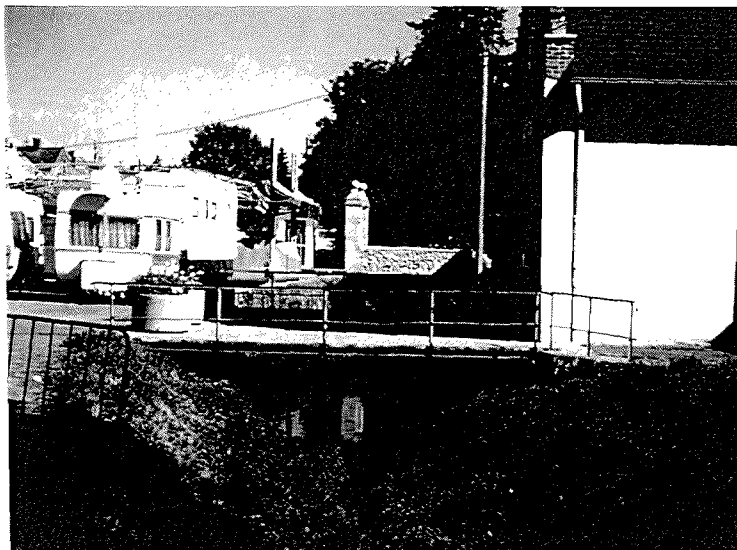
2 Hangar industriel qui va être démolì.



3 Ancien cinéma

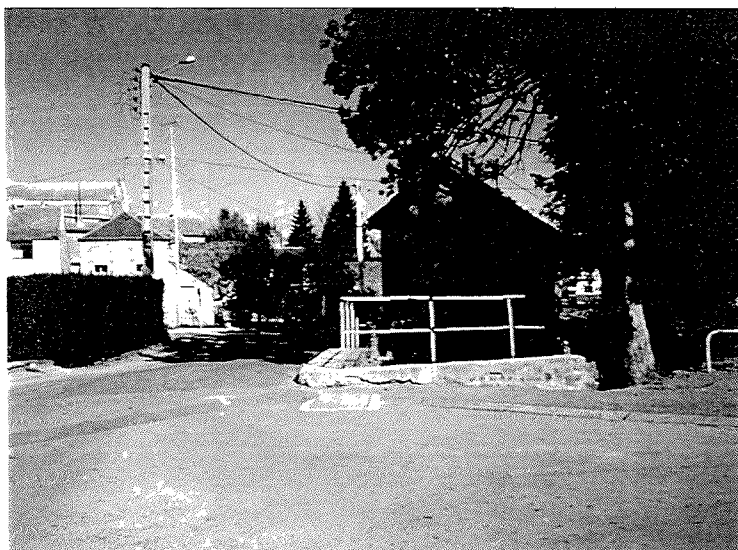


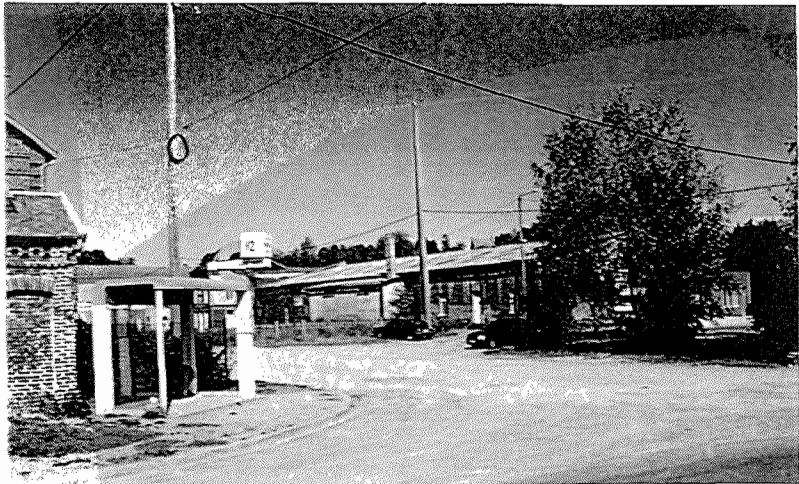
- Tout un îlot est désaffecté au coeur du village
- Volonté de la Mairie d'intervenir sur cette friche



Les gardes corps

On les localise sur les passerelles et les ponts qui enjambent le Quiévelon et la Solre. Certains pourraient être remplacés pour mettre d'avantage le passage de l'eau en valeur.





Les abri-bus

Ils sont identiques à ceux que l'on rencontre dans les villes.
Ils sont malgré tout assez discrets dans le paysage de Ferrière.

Les panneaux de signalisation

A certains endroits, il faut revoir leur emplacement.

Les panneaux publicitaires

Heureusement, ils sont peu nombreux dans le village.
Le panneau situé en fond de perspective de la rue Max Dormoy devrait être supprimé.

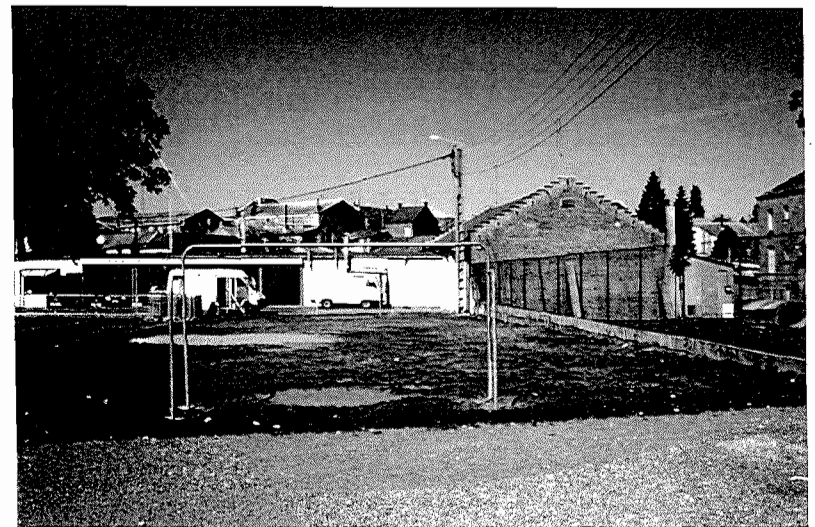
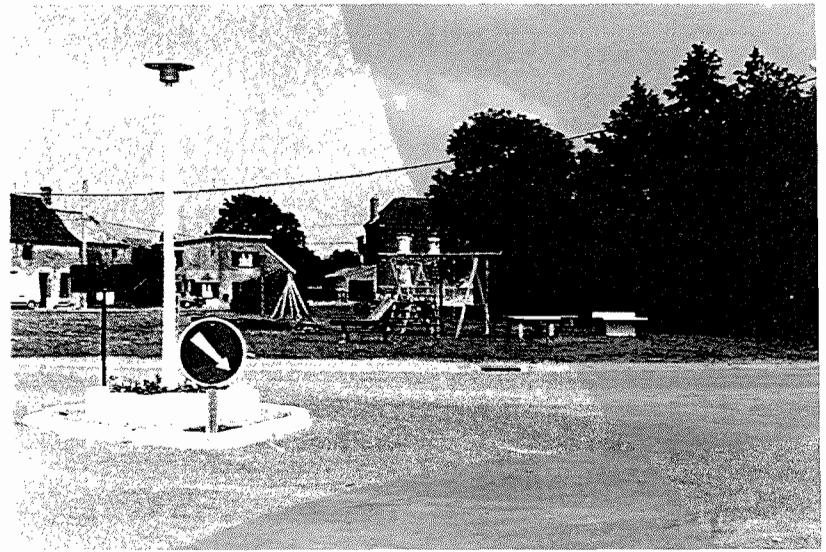
Les jardinières

Il faut essayer de les minimiser au maximum et
dans la mesure du possible, créer des parterres de fleurs en pleine terre.



Les containers à verre

Il faut essayer de les rendre les plus discrets possible.

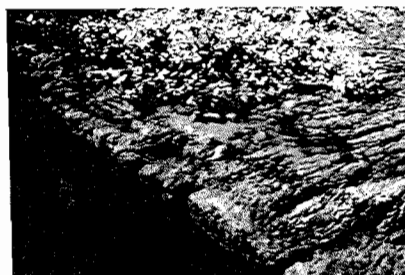




1



2



3



4

1 L'eau vive
2 L'eau calme et scintillante
3 et 4 L'eau et sa végétation

L'eau est un élément 'vivant' fort présent dans le village.

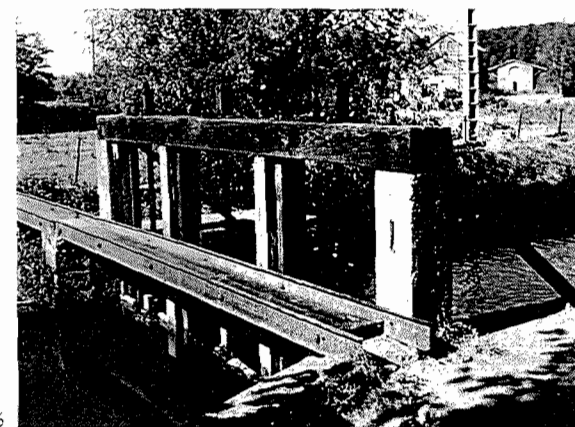
C'est elle qui a créé la morphologie urbaine, imposé l'installation des maisons et des rues au gré de ses courbes et de ses vallées.

C'est elle qui oblige la route à s'arrêter : autrefois la rue du Sac n'était autre qu'une impasse stoppée par le Quiévelon. Les carrioles terminaient leur course les 'pieds' dans l'eau !

On la longe, on l'enjambe, cette eau plus ou moins vive. Tantôt canalisée, tantôt libre, elle n'en reste pas moins fougueuse, et sort parfois de ses limites pour inonder les prairies et les jardins.

Si on la suit dans sa promenade, on découvre milles facettes, milles éclats et tout un cortège de plantes et d'ambiances végétales.

Même si elle n'est plus utilisée comme elle l'a été dans les industries, pour le fonctionnement des moulins à couleurs ou à farine, certains éléments telle une pompe, une écluse (une ventellerie de décharge) témoignent encore de cet usage passé.



5

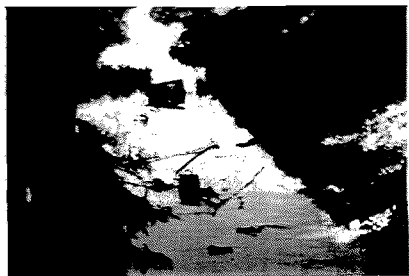


6



7

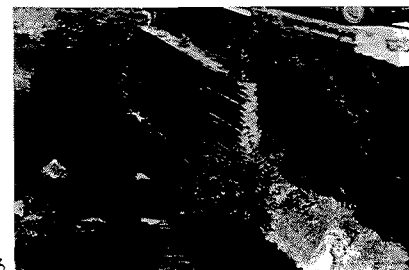
5 L'ancienne ventellerie de décharge du moulin à couleurs
6 Les berges 'tressées' (les fascines)
7 Les prairies inondables



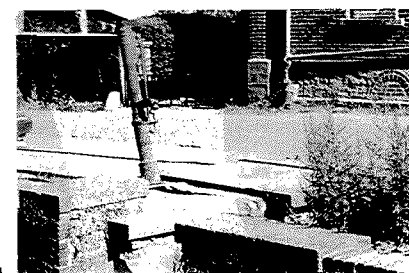
1



2



3



4

Malheureusement cette eau n'est pas du tout mise en valeur dans le village. La typologie du bâti montre que depuis toujours on s'en protège, on s'en éloigne. Seuls les jardins sont proches de l'eau, derrière d'épais murs qui ne sont pas toujours suffisants en cas de forte crue.

On a donc souvent le schéma suivant :

Habitation – jardin – eau – jardin – Habitation

La rivière en fond de parcelle devait servir de recueil des eaux usées. Encore aujourd'hui des tuyaux permettent aux eaux de pluie de s'écouler dans le ruisseau !

Les ponts qui marquent le franchissement ne donnent à voir que des rambardes métalliques. Chose regrettable, les canalisations des différents réseaux sont apparents, les berges pas toujours en bon état, le lit même du ruisseau pas forcément propre, et des détritrus flottent parfois.

Aussi, si déjà un soin était apporté à ces quelques éléments , l'eau serait mise en valeur.



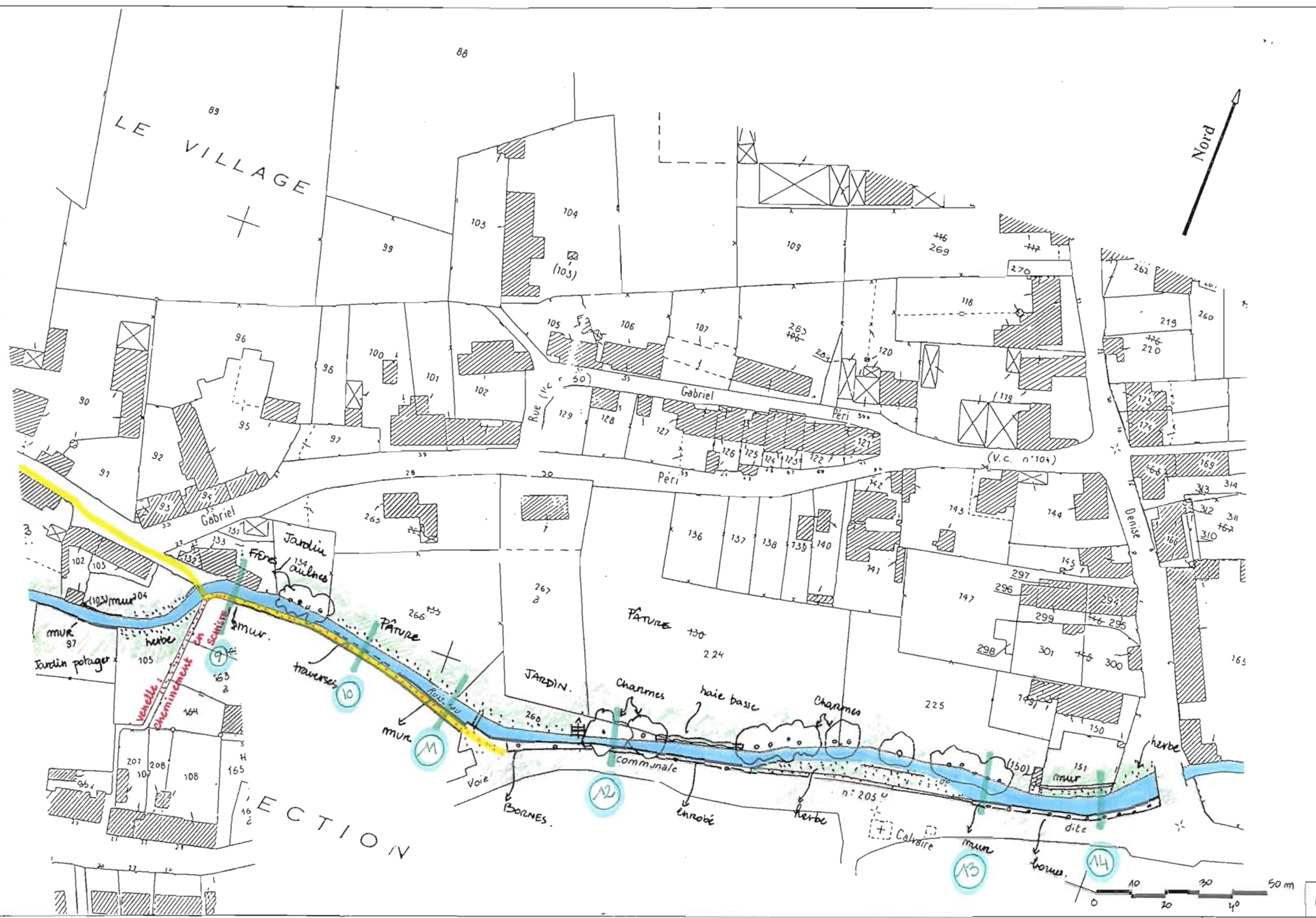
5

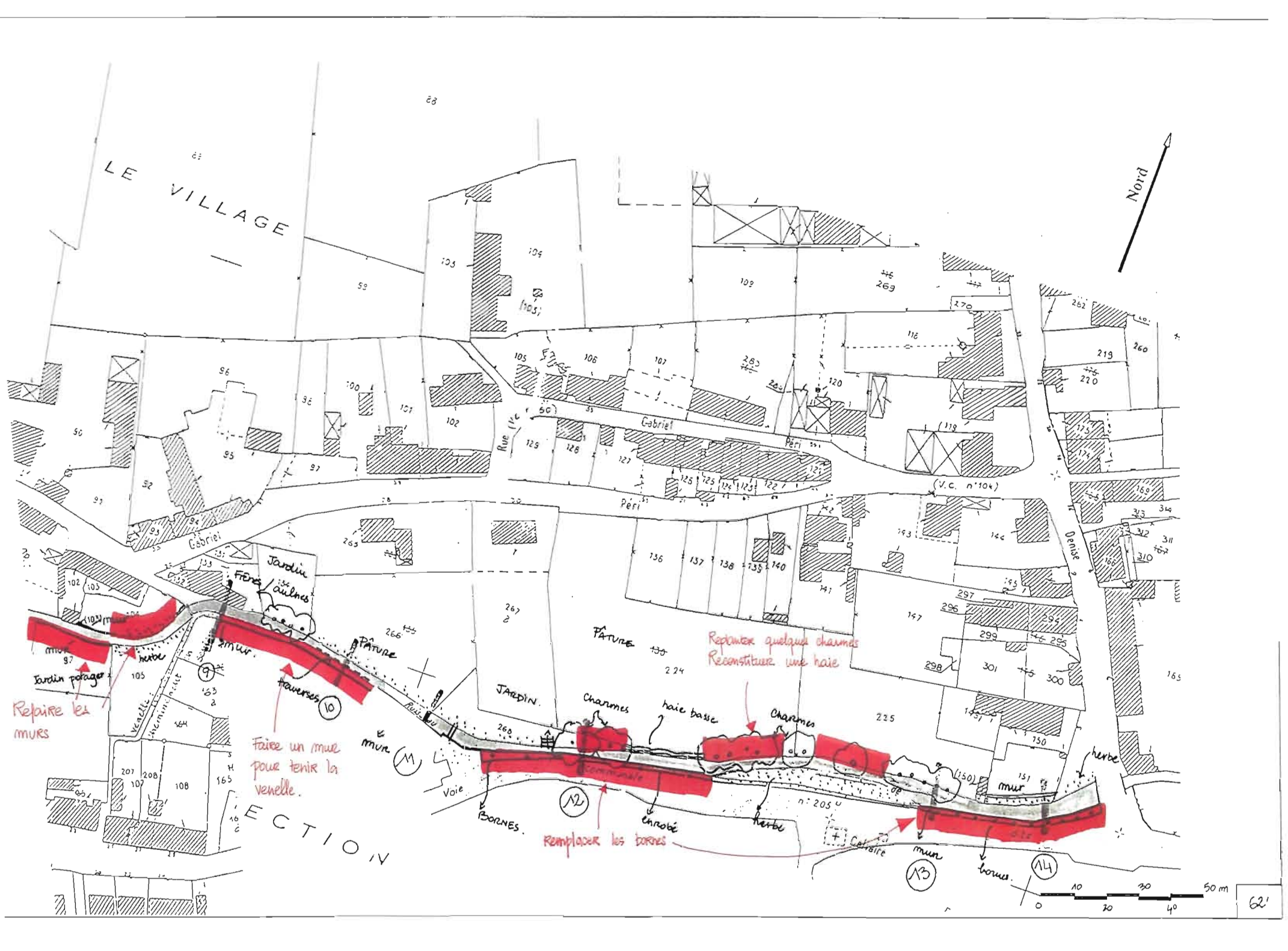


6

- 1 Les détritrus dans le lit du cours d'eau
- 2 Les eaux de pluie déversées dans le Quiévelon
- 3 Les berges à améliorer
- 4 Une pompe

- 5 La rivière derrière les jardins
- 6 Un pont : rambardes métalliques et canalisations apparentes





Repare les murs

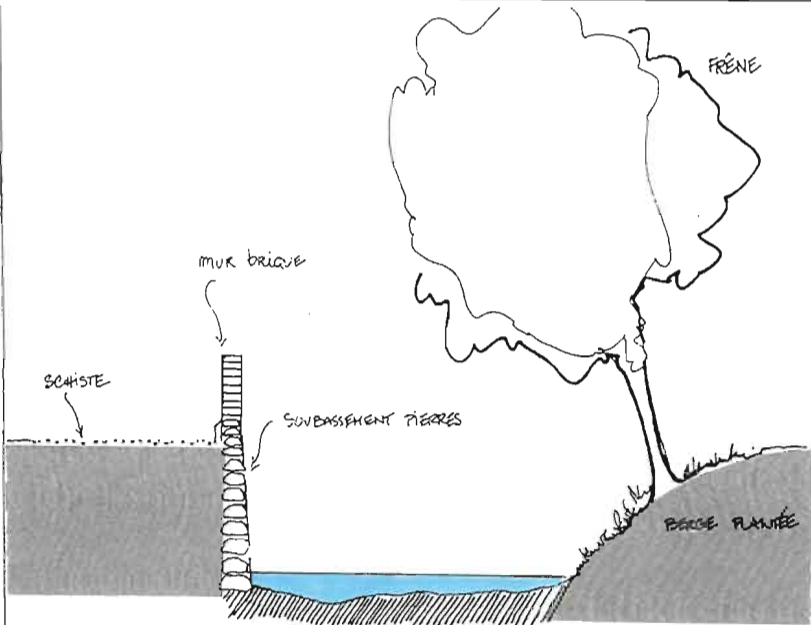
Faire un muret pour tenir la venelle.

Replacer quelques charmes
Reconstituer une haie

Remplacer les bornes

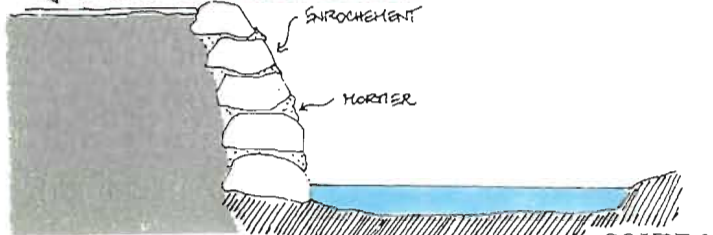


DIAGNOSTIC DES BERGES ET SUGGESTIONS

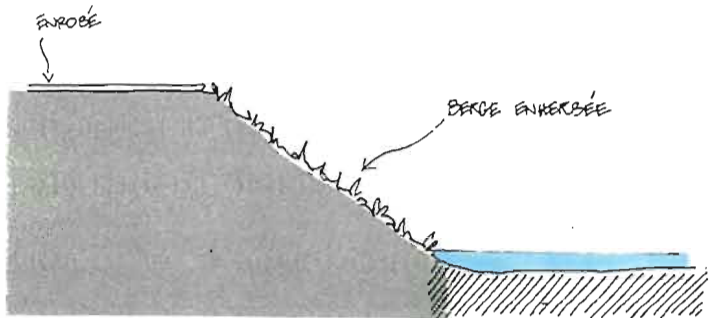


COUPE 1

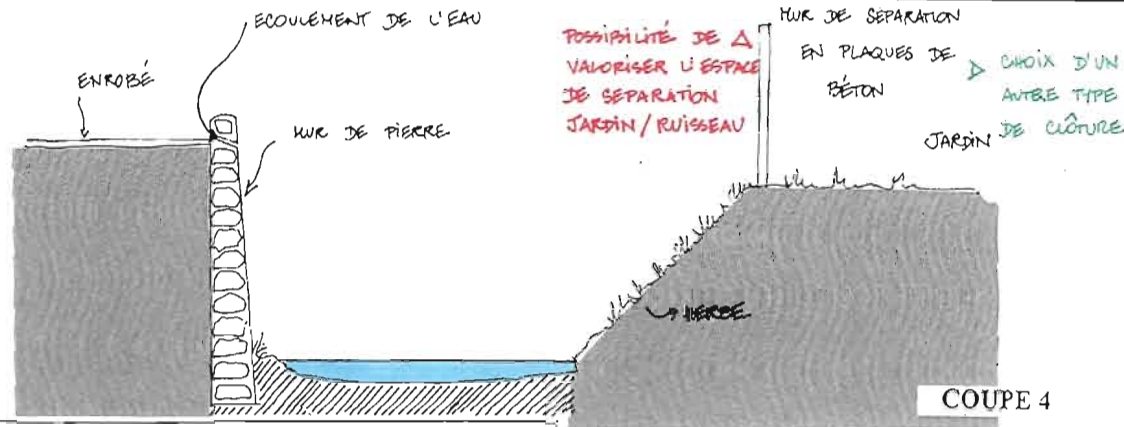
EMPECHANT L'ABSORPTION DES EAUX DE PLUIE
FAVORISANT UN IMPORTANT RUISSELLEMENT DES EAUX DE PLUIE
SE DEGRADANT RAPIDEMENT EN CAS DE FORTES PLUIES
CHOIX D'UN AUTRE MATÉRIAU



COUPE 2



COUPE 3

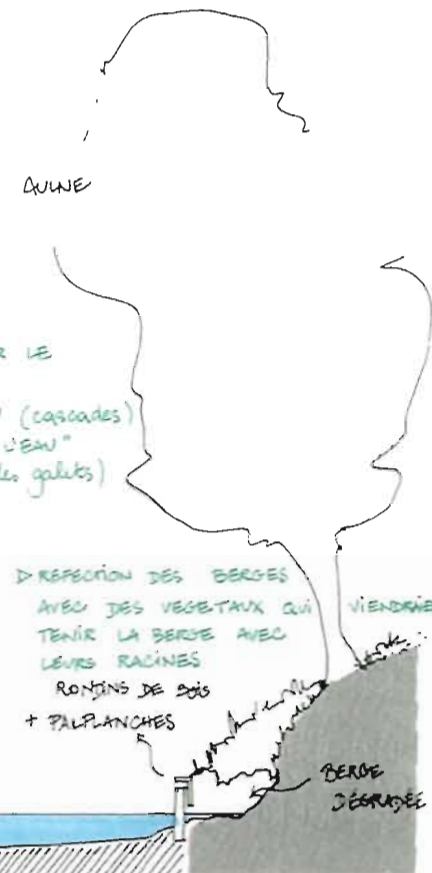


POSSIBILITÉ DE VALORISER L'ESPACE DE SÉPARATION JARDIN/RUISSEAU
CHOIX D'UN AUTRE TYPE DE CLÔTURE JARDIN

Les berges du Quiévelon font l'objet d'un traitement très varié ce qui participe au côté plaisant du parcours que l'on peut faire à pied tout le long. Toutefois les berges sont parfois emportées par les crues importantes. Ces inondations sont en partie liées à deux phénomènes :

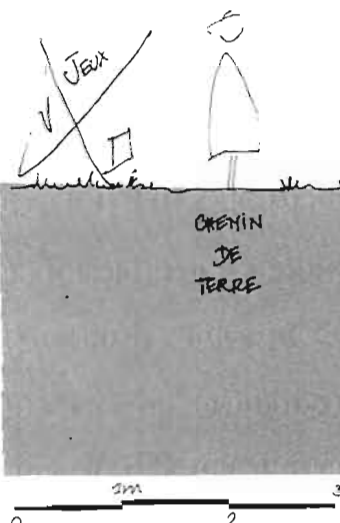
- l'arrachage des haies en amont du cours d'eau
- le sol bitumé empêchant une absorption régulière de l'eau, favorisant son ruissellement vers le point bas : la rivière.

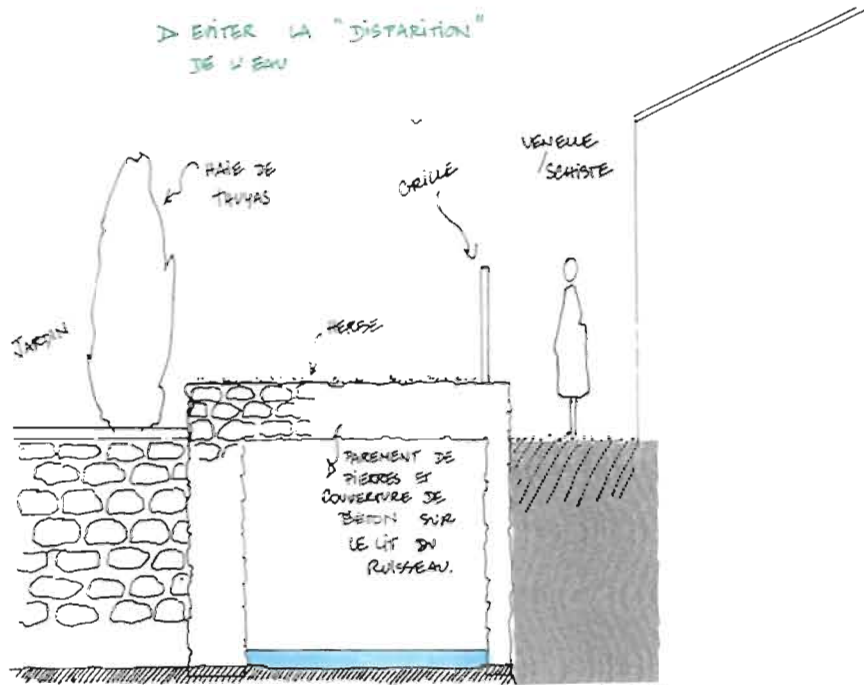
Aussi, une simple prise en compte de ces deux données permettrait de diminuer les crues et d'éviter la construction d'un bassin de rétention d'eau.



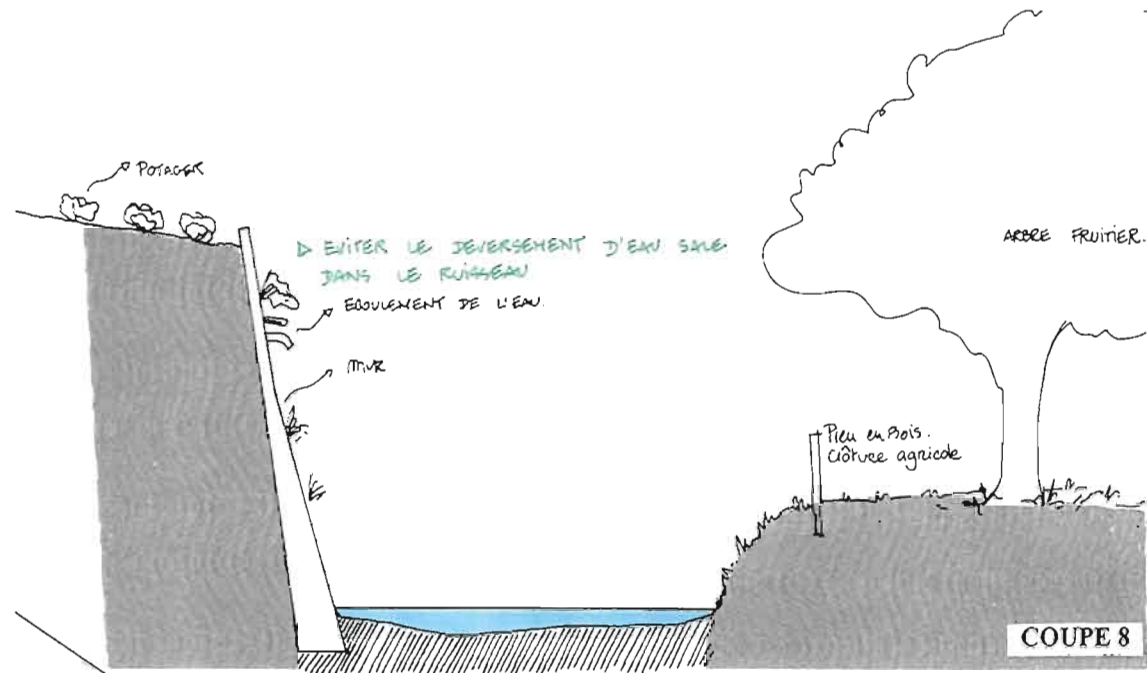
POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER LE LIT DU RUISSEAU :
- CASSER LE FIL DE L'EAU (CASCADÉS)
- JOUER SUR LE "BRUIT DE L'EAU"
(L'eau file à travers des galets)

DÉPROTECTION DES BERGES AVEC DES VÉGÉTAUX QUI TENIR LA BERGE AVEC LEURS RACINES
ROMINS DE BOIS + PALANQUES

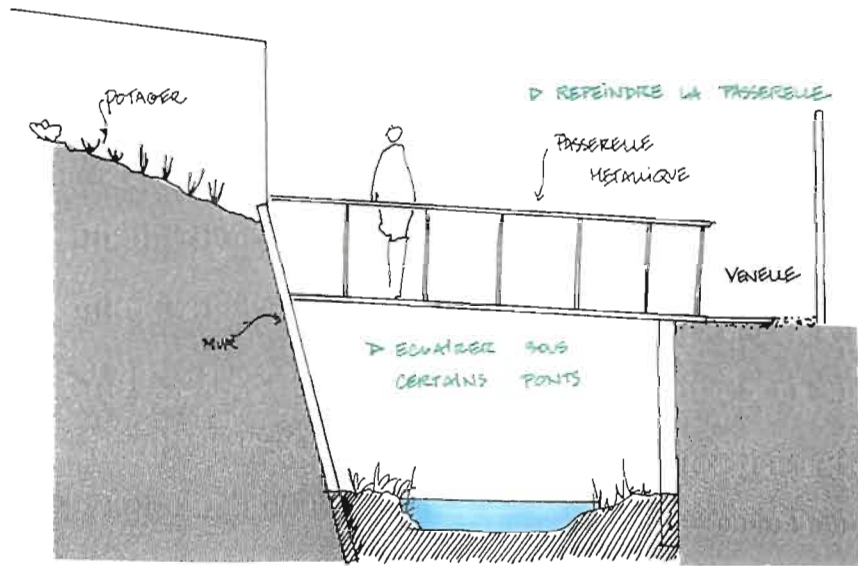




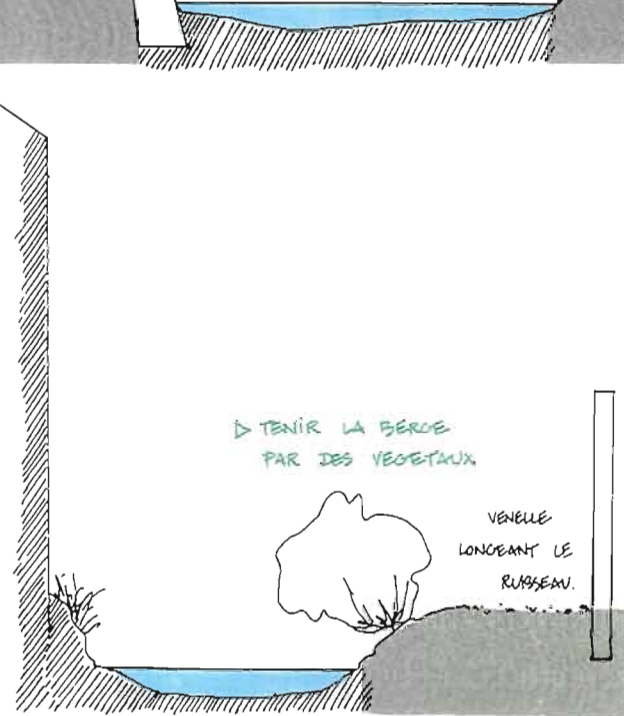
COUPE 6



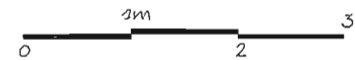
COUPE 8



COUPE 7



COUPE 9



MAINTIEN DE LA BERCE

MURET OU PALPLANCHES

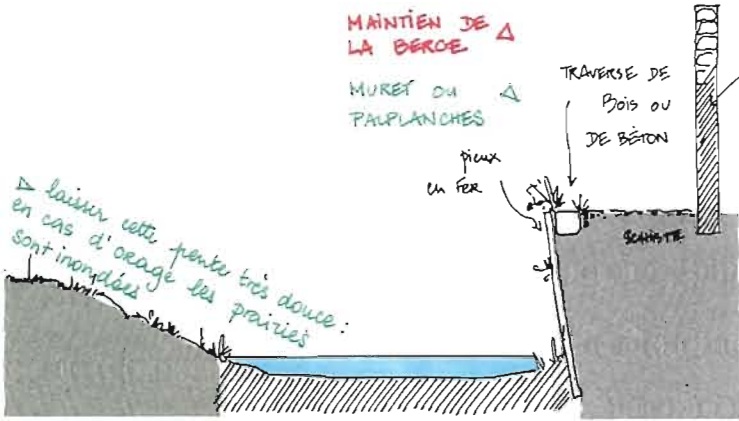
TRaverse de Bois ou de Béton

MUR DE PIERRE

picux en fer

SCHISTE

▷ laisser cette pente très douce: en cas d'orage les prairies sont inondées



COUPE 10

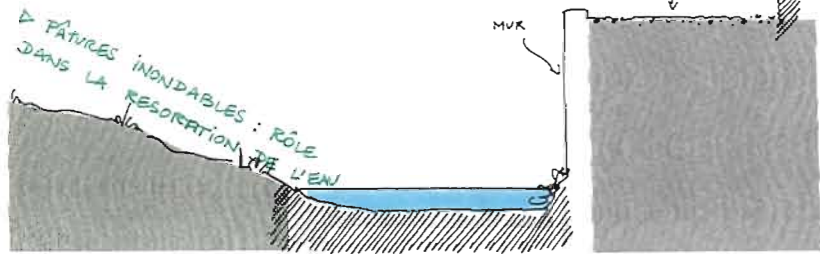
▷ FAIRE RÉAPPARAÎTRE LES PAVÉS DE LA RUE DU SAC AU FOND DE LA RIVIÈRE

▷ Recharger en schiste

SCHISTE

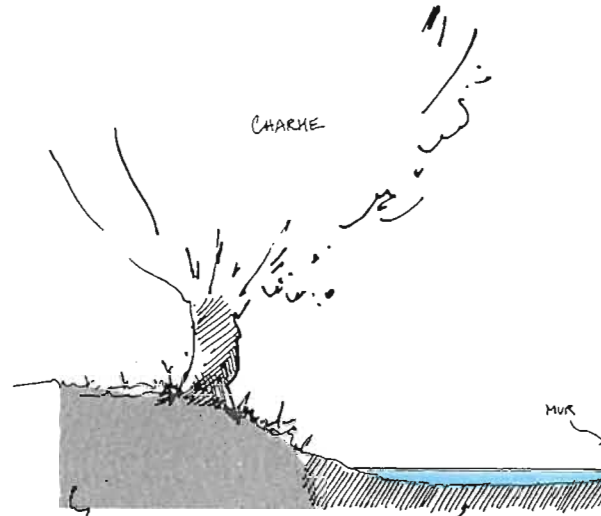
MUR

▷ PÂTURES INONDABLES: RÔLE DANS LA RÉGÉNÉRATION DE L'EAU

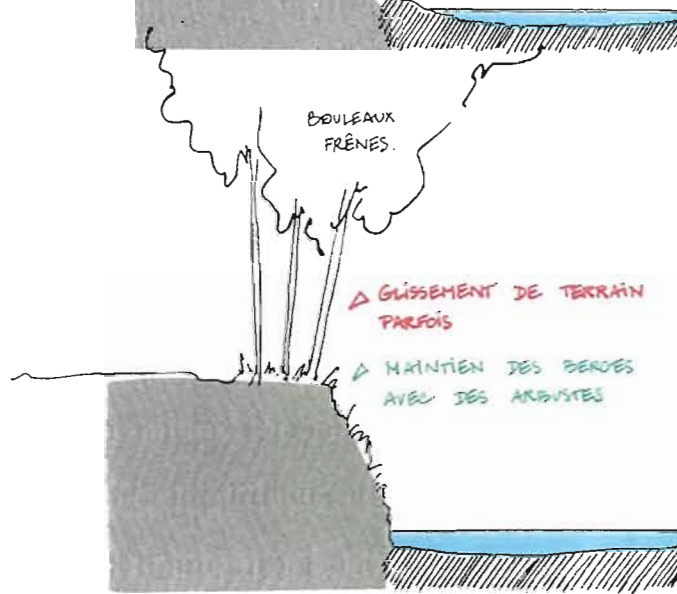


COUPE 11

CHARME



BOULEAUX FRÊNES

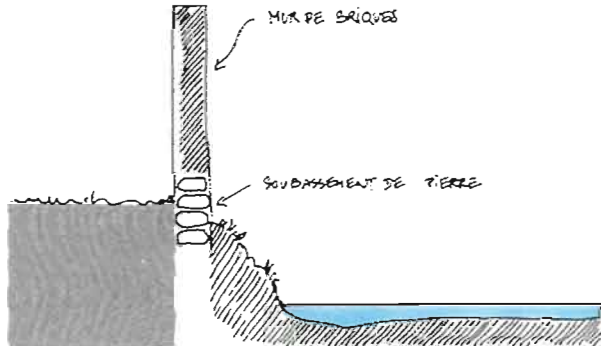


▷ GLISSEMENT DE TERRAIN PARFOIS

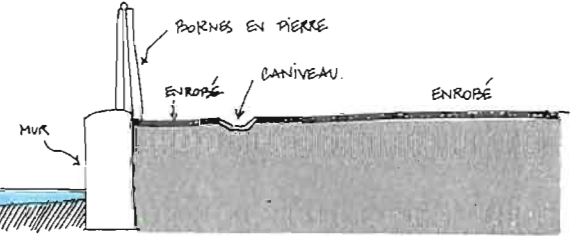
▷ MAINTIEN DES BERGES AVEC DES ARBUSTES

MUR DE BRIQUES

SOUDEMENT DE TERRE

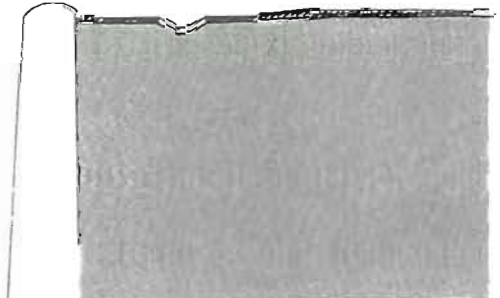


▷ compléter les bornes manquantes

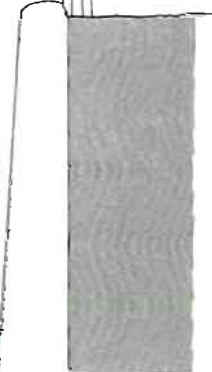


COUPE 12

Matériau + absorbant
▷ que l'enrobé



COUPE 13



COUPE 14

0m

3

QUELQUES SUGGESTIONS POUR L'AMENAGEMENT DES BERGES

Liste de végétaux pour les bords d'eau

Arbres :

aulnes
saules marsault
blanc
des vanniers

arbustes : saules nains
saules rampants
noisetiers
cornouillers
viornes

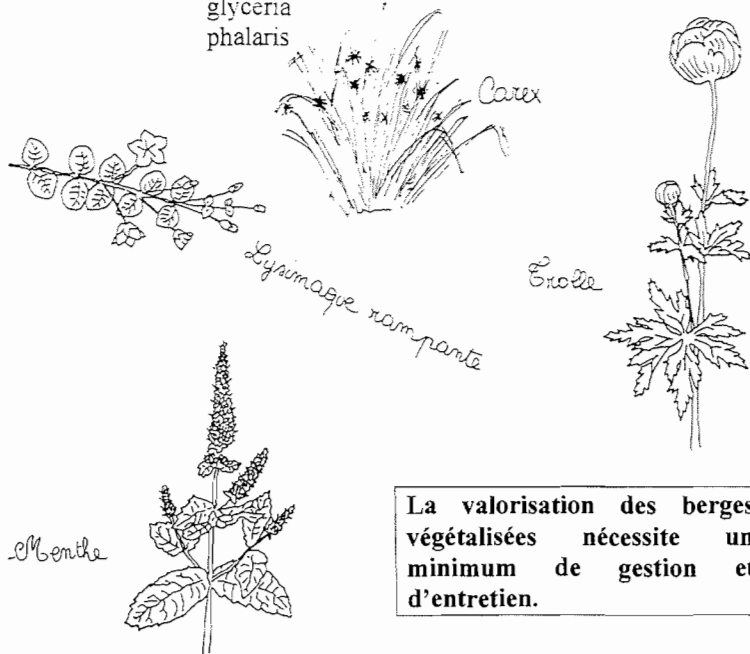
vivaces :

renoncule ficaire
menthe
iris kaempferi, larvigata, pseudacorus
lamier
trolle
lysimaquia nummularia
carex grayi
carex paludosa
glyceria
phalaris

à récolter périodiquement
tous les trois ans



Saule Héland



La valorisation des berges
végétalisées nécessite un
minimum de gestion et
d'entretien.

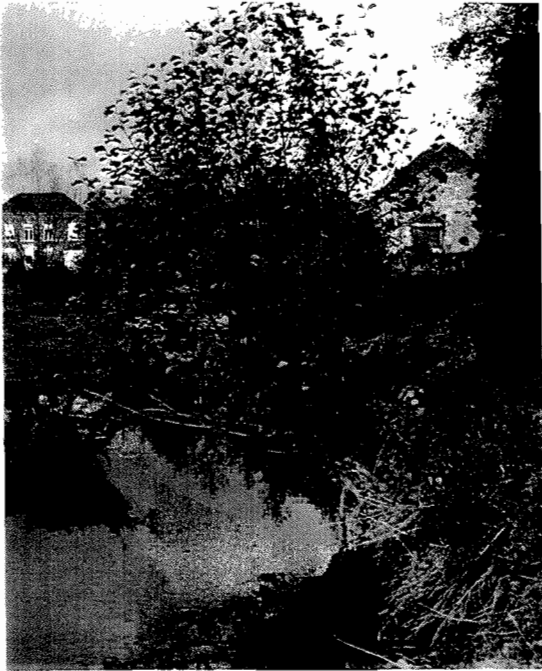
En suivant le Quiévelon



Un banc pour se reposer sur le chemin qui longe le
Quiévelon, les berges de fascine ne tiennent plus



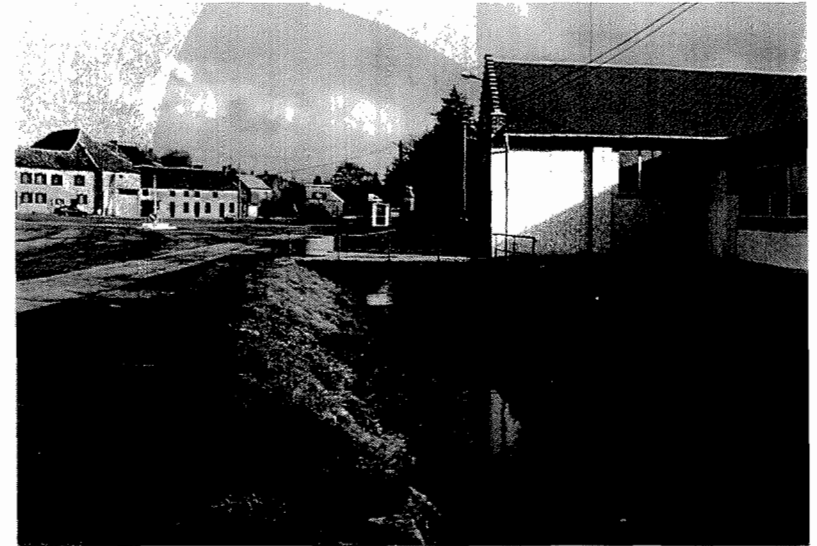
Le passage peu habituel sur la ventellerie
En faire un passage moins dangereux



Un aulne : des végétaux qui tiennent les berges



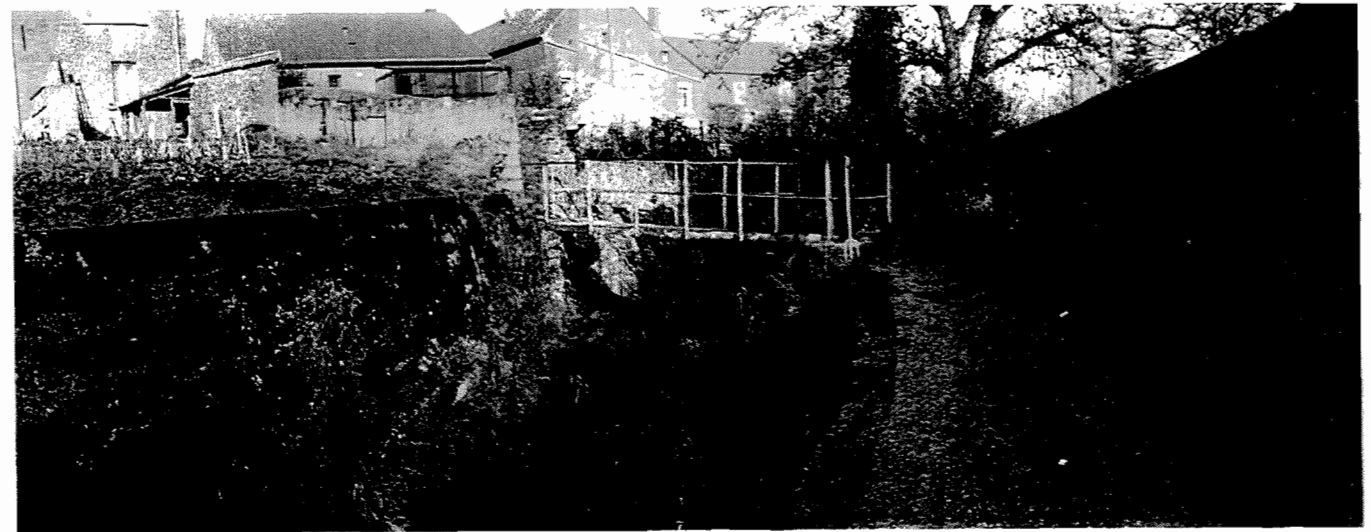
Des prairies inondables indispensables comme zones tampons en cas d'orage



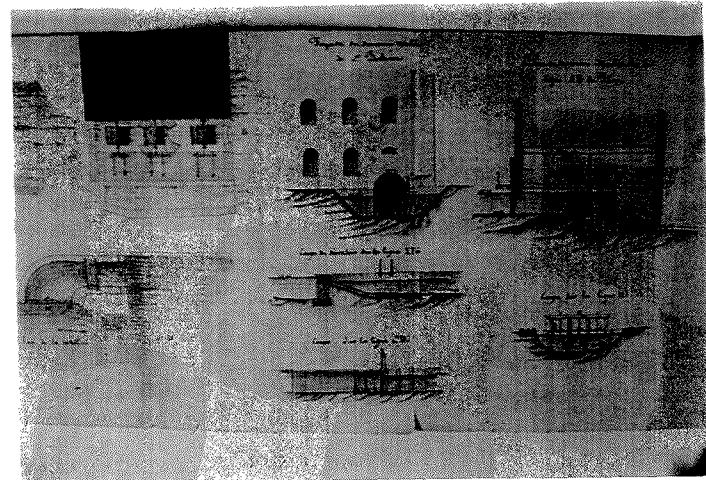
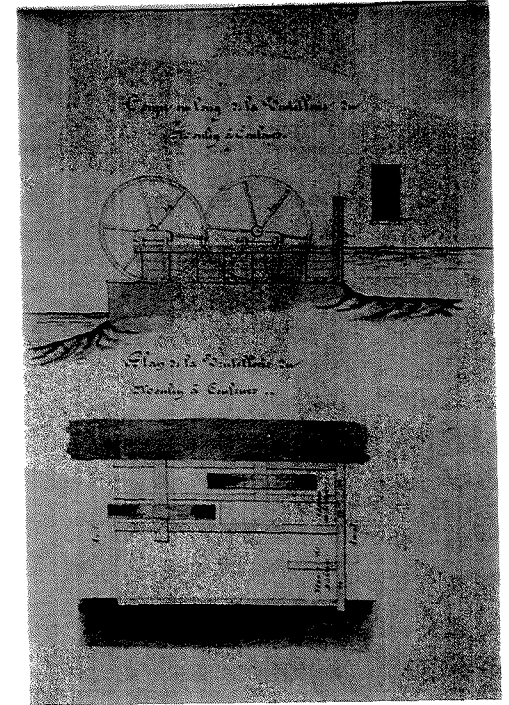
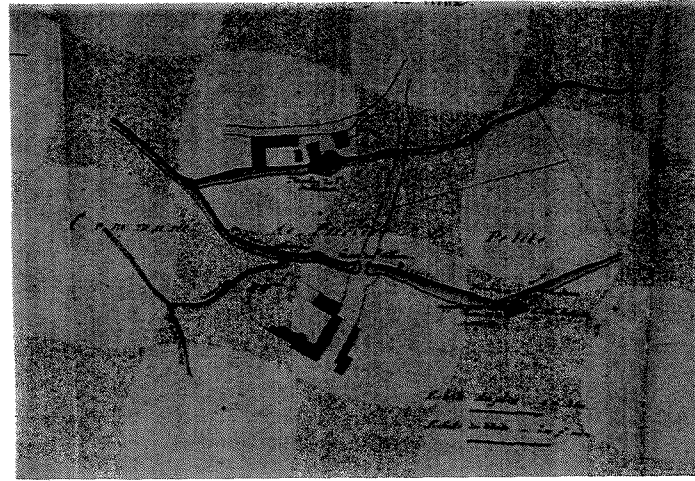
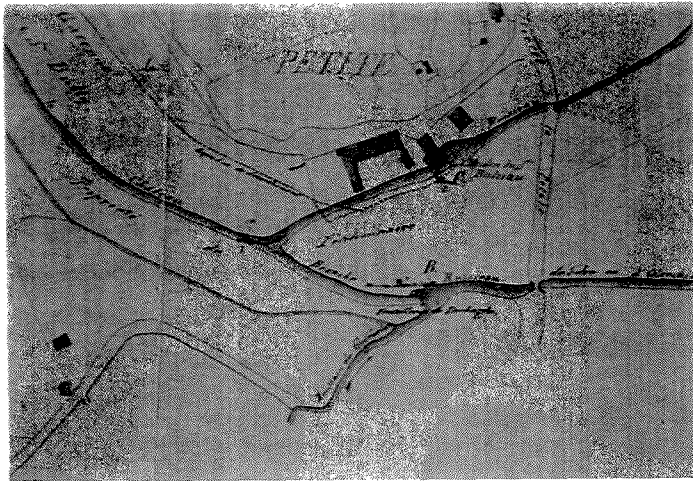
Le mauvais raccord du bitume avec les berges enherbées, le jaunissement de l'herbe

Le passage du Quiévelon dans Ferrière est un **atout communal et intercommunal** car il peut faire l'objet d'un parcours de promenade à l'échelle de plusieurs villages.

Aussi, la réfection des berges maçonnées, le maintien des berges en herbe, la prévision d'un éclairage par endroit, au milieu des végétaux ou sous un ouvrage de pierre est à envisager.



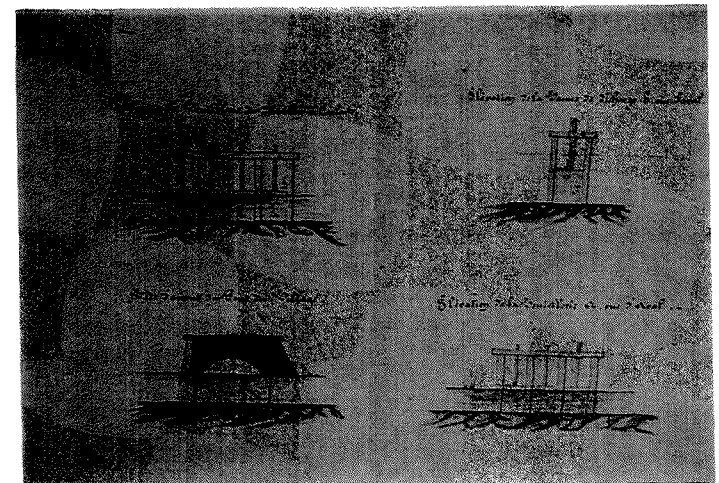
Un agréable passage au milieu des potagers et des vergers, repeindre la fine passereille



Le moulin à couleurs

Le moulin Buhiau, moulin à blé.

Il était implanté sur le ruisseau de Solre, à proximité du faubourg de la Garenne



LA VEGETATION , LES ESPACES VERTS

Au sein même du village, toute une partie de la végétation est liée à l'eau : les étendues vert cru des **prairies inondables** qui forment une respiration entre le bourg et le hameau de la Garenne où s'installent roselières, cariçaias, mégaphorbiais, la végétation plus touffue et plus haute de bord de rivière composée de saules cendrés, d'aulnes glutineux, de viornes obier et d'herbes hautes.

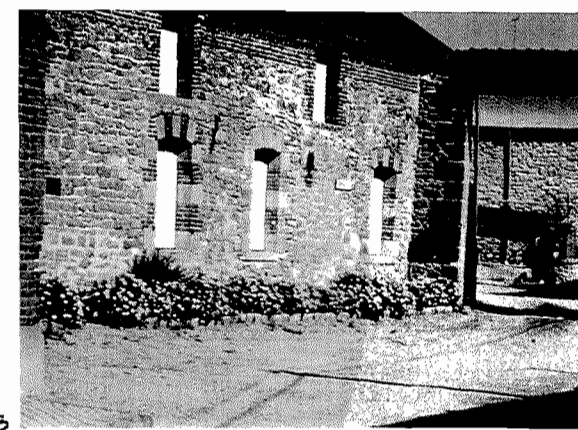
Hormis cette végétation naturelle et spontanée, les vallées sont aussi le lieu où s'installent les **pâtures**. On en trouve au cœur même du tissu urbain. Elles contribuent elles aussi à la richesse et à la beauté du village. Les pâtures qui longent la rue Max Dormoy (près du lieu-dit la terrasse) sont à ce titre un très bel exemple. Bordées d'une ligne de charmes (protégée), elles mériteraient une attention particulière pour ce qui est de leur entretien.

Plus proche des maisons, on trouve :

- de **petits aménagements** réalisés par les habitants pour agrémenter leurs façades et apporter un certain charme
- des **jardins potagers** toujours très gais où l'on donne libre court à son inspiration et à la fantaisie
- Des **vergers** plus ou moins entretenus
- De belles **haies** où s'associent différentes espèces d'arbustes locaux forment le pourtour de certaines propriétés
- Une très belle **allée de vieux charmes** a été conservée dans les nouveaux quartiers sud
- Des **espaces publics** :
 - De petits espaces plantés
 - d'anciennes pâtures sont devenues espaces de jeu pour les enfants des nouveaux lotissements. Plantées ou non, elles donnent sur les jardins privés et sur les venelles qui irriguent ces nouveaux quartiers



1



3



2



4

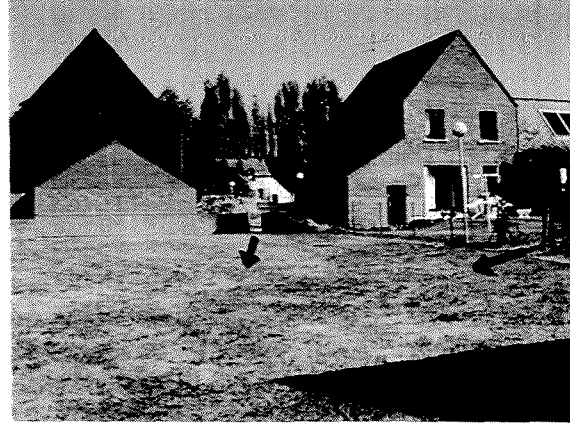


5

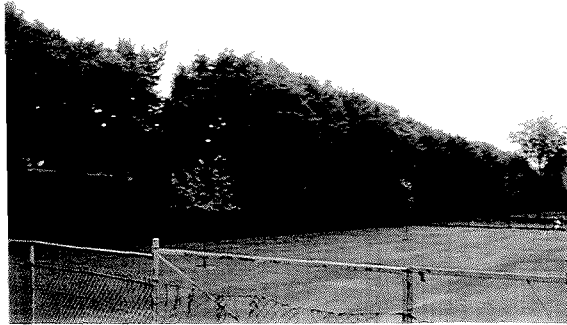
- 1 Les prairies inondables
- 2 Les pâtures dans le village
- 3 Devant les maisons
- 4 Les jardins potagers
- 5 Les jardins potagers



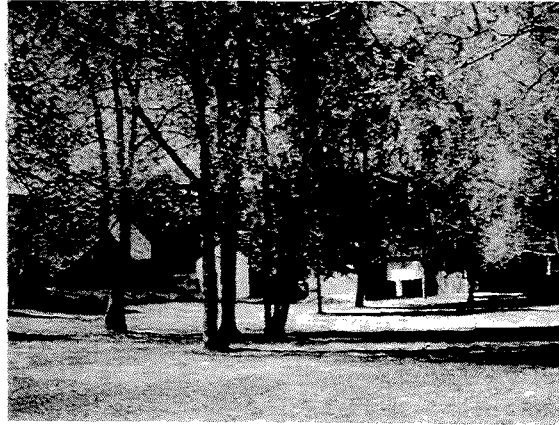
1



4



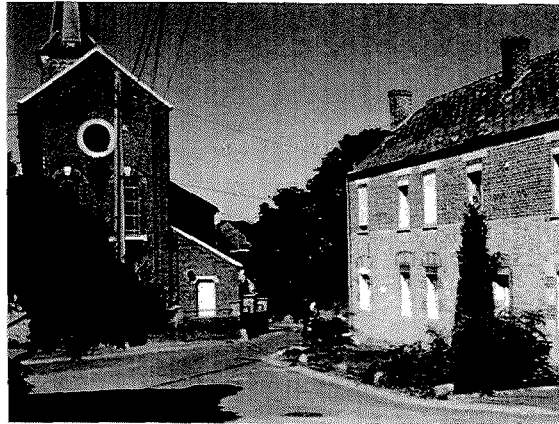
2



5



3



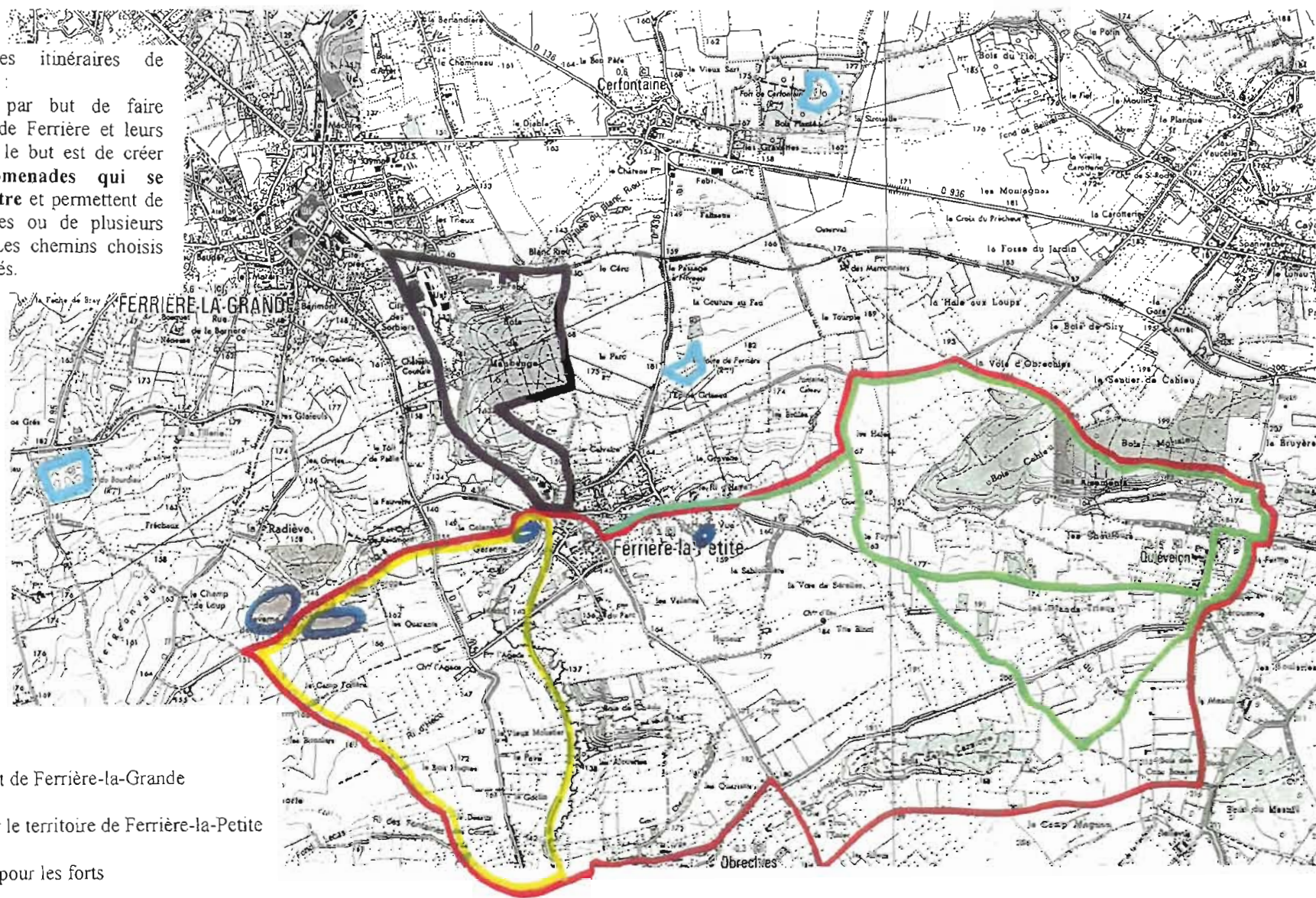
6

- 1 Une haie d'aubépine clôture le verger
- 2 et 3 L'allée de vieux charmes
- 4 Petit aménagement planté
- 5 La prairie espace de jeu sur laquelle
donnent les venelles du nouveau lotissement
- 6 Une ancienne pâture devenue espace public





LES ITINERAIRES DE PROMENADE

Itinéraires de promenade à l'étude

Actuellement des itinéraires de promenade sont à l'étude : Certains parcours ont par but de faire découvrir les alentours de Ferrière et leurs communes limitrophes : le but est de créer **des boucles de promenades qui se raccordent l'une à l'autre** et permettent de faire des balades courtes ou de plusieurs kilomètres, à son gré. Les chemins choisis sont en passe d'être balisés.



LEGENDE

-  boucle, projet de Ferrière-la-Grande
-  3 boucles sur le territoire de Ferrière-la-Petite
-  un itinéraire pour les forts
-  un itinéraire pour les carrières

Un projet à caractère plus didactique a été proposé. Il s'adresse pour le moment aux scolaires. Ce projet, exemplaire dans la région, permettrait dans 1 premier temps **aux classes** de découvrir Ferrière et son territoire à travers les thèmes de la **géologie, l'eau, la nature, l'histoire et l'architecture**, en suivant le « parcours des carrières et de la poterie ».

Ces sorties s'accompagnent de diaporamas, de questionnaires, de fiches, d'exposition, de « valises-découverte » qui seront pour le professeur, une base de travail.



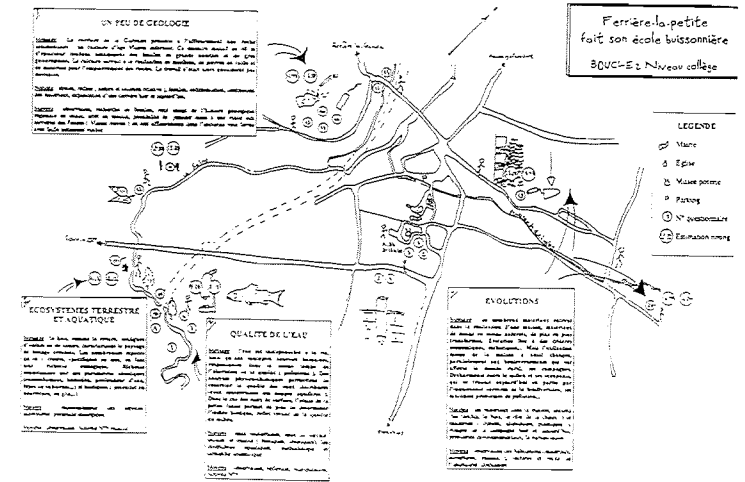
Une carrière

On envisage également d'aménager une ancienne grange pour y installer un atelier lié à tous ces thèmes ainsi que des vitrines sur la faune et flore locale, sorte de « mini-exposition » permanente.

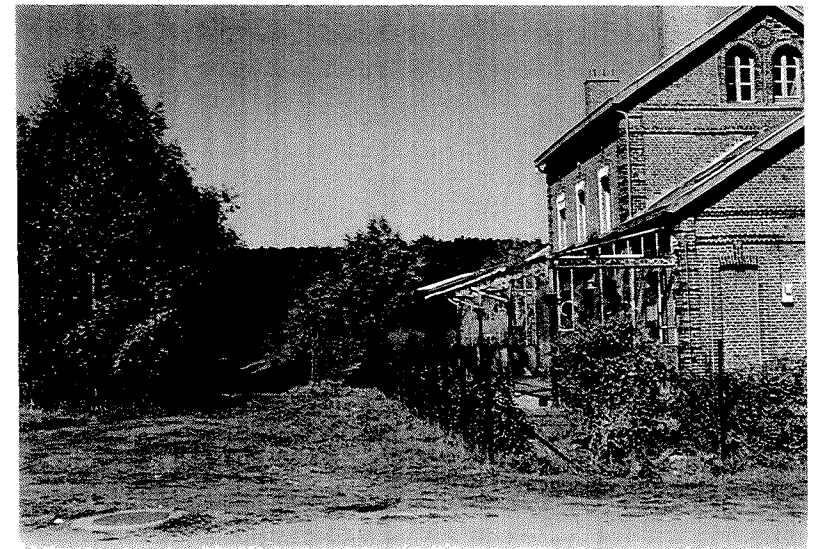
A terme, la municipalité espère ainsi attirer un public urbain qui aime la nature. Associé au projet de cours de poteries, ces intentions peuvent devenir réelles.

Outre ces projets, en bonne voie de se concrétiser deux idées de parcours sont envisagés :

- un itinéraire de découverte de **l'architecture des églises** de plusieurs villages, du château, des ruelles et de la maison de la poterie à Ferrière est envisagé.
- une déviation du GR de pays permettrait d'emprunter le tracé de **l'ancienne ligne de chemin de fer** reliant Maubeuge à Fourmies par le Val-Joly (lieu touristique). Le sentier pourrait trouver au niveau du village son point de départ près de l'ancienne gare et offrirait ensuite au promeneur la découverte de la vallée de la Soire et de ses riches prairies inondables.



Un exemple de parcours pour les élèves du collège



Le futur GR passant près de l'ancienne gare

Nous proposons quant à nous plusieurs thèmes de découverte :

- **en suivant l'eau :**

en passant sur maints petits ponts, on pourrait découvrir le cœur du village, ses lieux plus secrets, empruntant de minces venelles.

Le bruissement de l'eau, le vert frais de la végétation aquatique, donneraient le ton à cette promenade en hauteur qui domine le ruisseau au milieu des jardins.

- **Un parcours des carrières exploitées autrefois :**

qui permettrait d'avoir une vision plus élargie de ce passé industriel au delà des limites communales. Toutefois il faut voir dans quelles mesures ce projet est réalisable par rapport aux dangers que comportent ces sites.

- **Un parcours des forts :**

A cheval sur le territoire de Ferrière et de Cerfontaine, la Redoute témoigne encore de tous ces ouvrages militaires qui protégeaient Maubeuge. L'idée de les découvrir au cours d'une balade est intéressante, mais certains sont privés, d'autres nécessiteraient beaucoup de travaux pour ne plus présenter de danger. Ainsi on peut l'envisager à long terme.

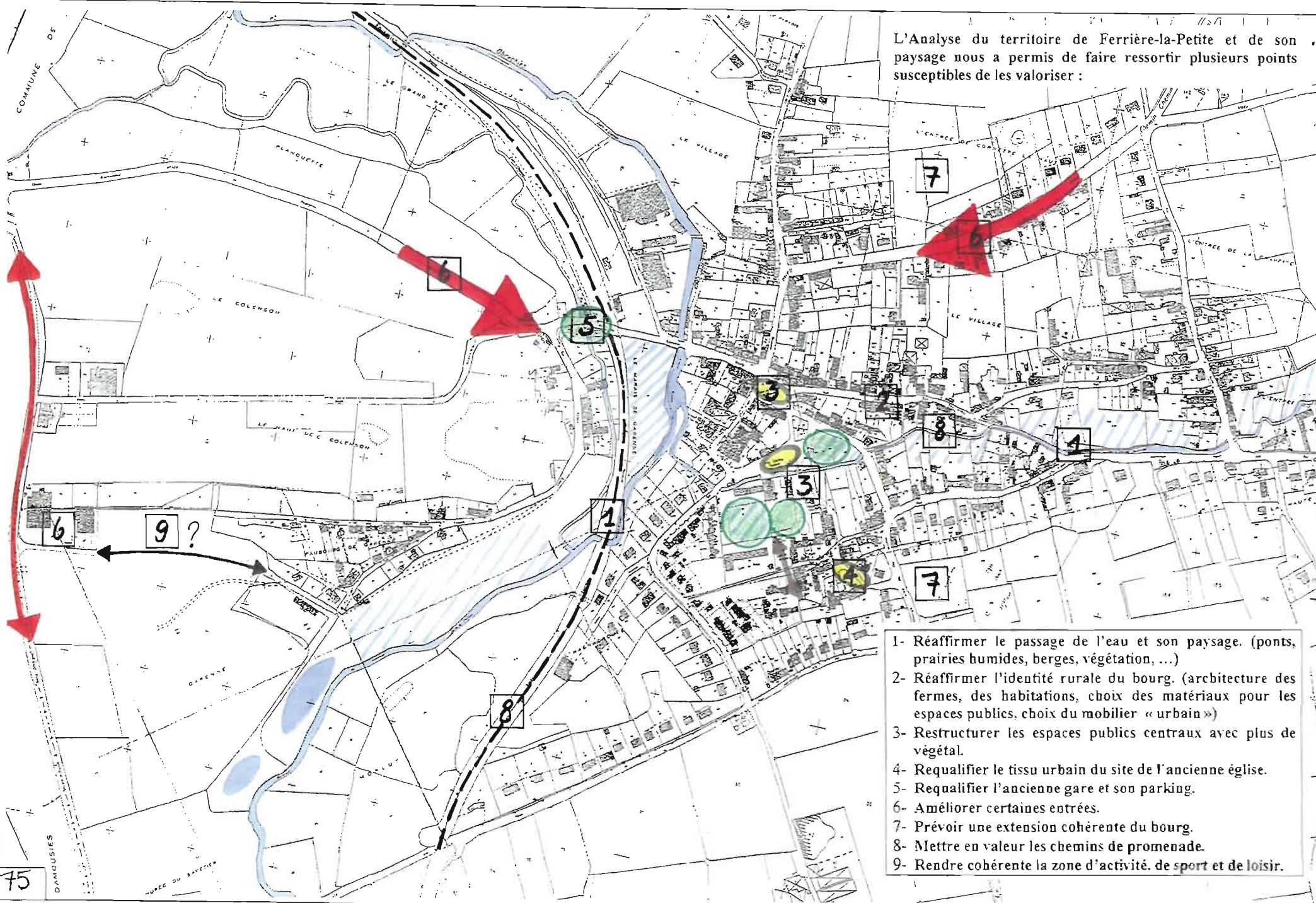


Au fil de l'eau, en 'passant sur la ventellerie'

Ces différents parcours seraient une façon de valoriser le patrimoine naturel, architectural de Ferrière et de le divulguer à une échelle plus ou moins régionale par le biais d'une bonne information tant sur le terrain que par des fiches. Ils motiveraient l'intention de garder en bon état ces richesses locales.

SYNTHESE DE L'ANALYSE

L'Analyse du territoire de Ferrière-la-Petite et de son paysage nous a permis de faire ressortir plusieurs points susceptibles de les valoriser :



- 1- Réaffirmer le passage de l'eau et son paysage. (ponts, prairies humides, berges, végétation, ...)
- 2- Réaffirmer l'identité rurale du bourg. (architecture des fermes, des habitations, choix des matériaux pour les espaces publics, choix du mobilier « urbain »)
- 3- Restructurer les espaces publics centraux avec plus de végétal.
- 4- Requalifier le tissu urbain du site de l'ancienne église.
- 5- Requalifier l'ancienne gare et son parking.
- 6- Améliorer certaines entrées.
- 7- Prévoir une extension cohérente du bourg.
- 8- Mettre en valeur les chemins de promenade.
- 9- Rendre cohérente la zone d'activité, de sport et de loisir.

Bibliographie

- Guide pour la valorisation et l'aménagement du territoire rural et naturel
Communauté de communes du Val de Sambre
Programme F.A.C.V. - Juillet 1997-
C.A.U.E.
- Programme d'étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie.
- février 1997- Commune de Ferrière-la-Petite
C.A.U.E.
- Trame verte - politique du Paysage -
Conseil Général, Département du nord.
- P.O.S. commune de Ferrière-la-Petite
Rapport de présentation, publication du 20/05/1997
Agence d'urbanisme et de développement de la Sambre
- Ferrière-la-Petite
Histoire d'un village par Francis Liénard.
- Documentation aux archives du nord, à Lille
 - Projet de réglementation du Moulin de Sieur Bultiau à Ferrière-la-Petite
(cote S 5378)
 - Plan relatif à l'établissement d'une briqueterie permanente par le Sieur
Huftier Cyprien de Ferrière-la-Petite le 6 août 1866
 - Projets pour 1891. Places de la frontière du nord. Premiers ouvrages
intermédiaires. (cote 665/1698)
- Extraits de la matrice cadastrale des propriétés de la commune et du CCAS.
- Les bâtiments agricoles et paysagers de l'Avesnois
Chambre d'Agriculture du nord

Remerciements

Nous remercions monsieur le maire ainsi que toute l'équipe municipale ; monsieur Liénard, pour son aide au niveau de l'histoire de Ferrière ; monsieur Coplo pour les chemins de randonnée ; ainsi que toutes les autres personnes ayant participé à cette analyse.